

# T3 2024

# Rapport trimestriel

40 semaines closes le 5 octobre 2024

**WESTON** GEORGE  
WESTON  
LIMITÉE

DEPUIS  
**1882**

---

Notes de bas de page

---

- 1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de la société.
  - 2) À lire en parallèle avec la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de la société.
-

# Rapport de gestion

1.	Performance financière globale	7
1.1	Résultats d'exploitation consolidés	7
1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	16
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	17
2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	17
2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	22
3.	Situation de trésorerie et sources de financement	24
3.1	Flux de trésorerie	24
3.2	Situation de trésorerie	26
3.3	Composantes de la dette totale	28
3.4	Situation financière	28
3.5	Notations	29
3.6	Dividendes et rachats d'actions	30
3.7	Arrangements hors bilan	30
4.	Résultats d'exploitation trimestriels	31
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	33
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques	33
7.	Normes IFRS de comptabilité et modifications	33
8.	Perspectives	34
9.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	35
9.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif	48
10.	Énoncés prospectifs	51
11.	Informations supplémentaires	52

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2024 de la société et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société.

Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Siège social de GWL ». Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de la consolidation. Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. À moins d'indication contraire, dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 174 du Rapport annuel de 2023 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 8, « Perspectives », et la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 18 novembre 2024.

# Aperçu

## Faits saillants financiers

Au 5 oct. 2024, au 7 oct. 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 16 semaines closes à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### Résultats consolidés

PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA <sup>1)</sup>	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA <sup>1)</sup> (%)
<b>18 685 \$</b> +1,5 % par rapport au T3 2023	<b>1 618 \$</b> +31,4 % par rapport au T3 2023	<b>2 158 \$</b> +6,9 % par rapport au T3 2023	<b>11,5 %</b> +50 pdb par rapport au T3 2023
<b>BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES</b>	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES <sup>1)</sup>	<b>BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE (en dollars)</b>	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE <sup>1)</sup> (en dollars)
<b>15 \$</b> -97,5 % par rapport au T3 2023	<b>476 \$</b> +2,1 % par rapport au T3 2023	<b>0,08 \$</b> -98,2 % par rapport au T3 2023	<b>3,57 \$</b> +6,3 % par rapport au T3 2023

### Siège social de GWL

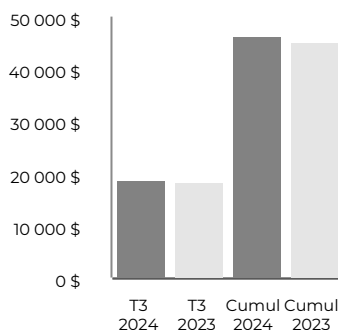
ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION <sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES <sup>1)</sup> DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION (en dollars)	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL
<b>277 \$</b> +19,4 % par rapport au T3 2023	<b>422 \$</b> +32,3 % par rapport au T3 2023	<b>0,820 \$</b> +15,0 % par rapport au T3 2023	<b>468 \$</b> -34,9 % par rapport au T4 2023

1) Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

# Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 5 oct. 2024 et le 7 oct. 2023  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

## PRODUITS

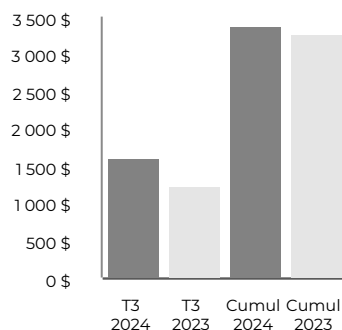


<b>T3 2024</b>	<b>18 685 \$</b>	<b>+1,5 %</b>
T3 2023	18 407 \$	
<b>Cumul 2024</b>	<b>46 511 \$</b>	<b>+2,4 %</b>
Cumul 2023	45 424 \$	

### Notre performance

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance de Loblaw et de Propriétés de Choix.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION



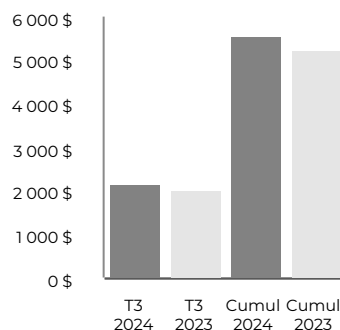
<b>T3 2024</b>	<b>1 618 \$</b>	<b>+31,4 %</b>
T3 2023	1 231 \$	
<b>Cumul 2024</b>	<b>3 384 \$</b>	<b>+3,0 %</b>
Cumul 2023	3 287 \$	

### Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au troisième trimestre de 2024 en raison de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix.

Le résultat d'exploitation a augmenté pour l'exercice à ce jour en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, ainsi que de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement.

## MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>



<b>T3 2024</b>	<b>2 158 \$</b>	<b>+6,9 %</b>
T3 2023	2 019 \$	
<b>Cumul 2024</b>	<b>5 587 \$</b>	<b>+6,2 %</b>
Cumul 2023	5 259 \$	

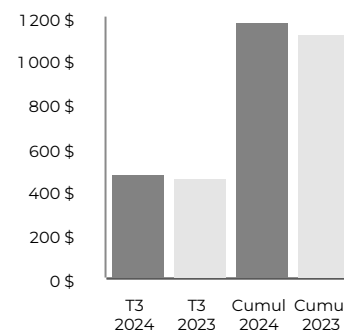
### Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, en raison d'une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix. Pour l'exercice à ce jour, la hausse reflète également l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> au troisième trimestre de 2024 a augmenté du fait surtout d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw, attribuable à une amélioration au chapitre des pertes liées aux stocks et à une baisse favorable des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> pour l'exercice à ce jour a augmenté principalement en raison d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw, du fait d'une amélioration au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes, en partie compensée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw.

## MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES<sup>1)</sup>



<b>T3 2024</b>	<b>476 \$</b>	<b>+2,1 %</b>
T3 2023	466 \$	
<b>Cumul 2024</b>	<b>1 182 \$</b>	<b>+5,1 %</b>
Cumul 2023	1 125 \$	

### Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> a augmenté au troisième trimestre de 2024 en raison d'un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse<sup>1)</sup>, en partie contrebalancé par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Pour l'exercice à ce jour, la hausse est attribuable à un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse<sup>1)</sup> et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> a augmenté au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

## MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA<sup>1)</sup> (%)

**11,5 %** **+50 pdb**  
T3 2024 par rapport au T3 2023

**12,0 %** **+40 pdb**  
Cumul 2024 par rapport à 2023

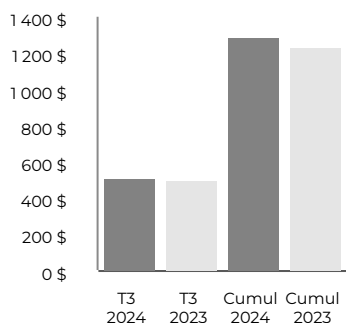
## MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE<sup>1)</sup> (\$)

**3,57 \$** **+6,3 %**  
T3 2024 par rapport au T3 2023

**8,77 \$** **+9,2 %**  
Cumul 2024 par rapport à 2023

Au 5 oct. 2024, au 7 oct. 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

**APPORT DES SOCIÉTÉS  
D'EXPLOITATION COTÉES EN  
BOURSE<sup>1)</sup> AU MONTANT AJUSTÉ  
DU BÉNÉFICE NET<sup>1)</sup>**



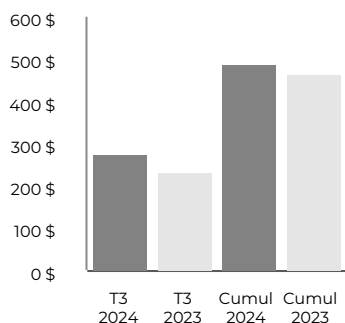
<b>T3 2024</b>	<b>516 \$</b>	
T3 2023	497 \$	<b>+3,8 %</b>
<b>Cumul 2024</b>	<b>1 287 \$</b>	
Cumul 2023	1 236 \$	<b>+4,1 %</b>

**Notre performance**

L'apport des sociétés cotées en bourse<sup>1)</sup> au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est accru au troisième trimestre de 2024 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw.

L'augmentation pour l'exercice à ce jour est attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

**ENTRÉES NETTES LIÉES AUX  
ENTREPRISES EN EXPLOITATION<sup>1)</sup>  
DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**



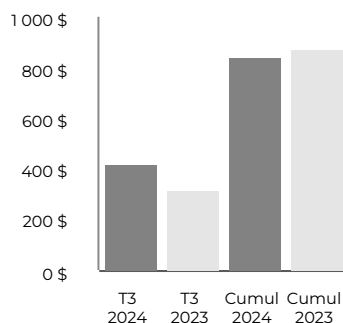
<b>T3 2024</b>	<b>277 \$</b>	
T3 2023	232 \$	<b>+19,4 %</b>
<b>Cumul 2024</b>	<b>490 \$</b>	
Cumul 2023	467 \$	<b>+4,9 %</b>

**Notre performance**

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation<sup>1)</sup> du siège social de GWL ont augmenté au troisième trimestre de 2024 en raison de la hausse des distributions reçues de Propriétés de Choix attribuable au calendrier et de la hausse des dividendes reçus de Loblaw.

L'augmentation enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique principalement par la hausse des dividendes reçus de Loblaw.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1)</sup>  
DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**



<b>T3 2024</b>	<b>422 \$</b>	
T3 2023	319 \$	<b>+32,3 %</b>
<b>Cumul 2024</b>	<b>845 \$</b>	
Cumul 2023	870 \$	<b>-2,9 %</b>

**Notre performance**

L'augmentation des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL au troisième trimestre de 2024 est principalement attribuable à la hausse des entrées nettes liées aux entreprises en exploitation<sup>1)</sup> du siège social de GWL, à une variation favorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et à l'augmentation du produit de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

La diminution enregistrée pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à la diminution du produit de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**TRÉSORERIE ET  
ÉQUIVALENTS DE  
TRÉSORERIE ET PLACEMENTS  
À COURT TERME DU SIÈGE  
SOCIAL DE GWL**

	<b>468 \$</b>	
<b>T3 2024</b>		<b>-34,9 %</b>
	<b>719 \$</b>	
T4 2023		

**Notre performance**

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2023 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL et à l'impôt sur le résultat payé, facteurs en partie contrebalancés par le produit reçu au titre de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et par un accroissement des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements effectués au cours de l'exercice à l'étude.

## Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL

Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Dividendes de Loblaw	164 \$	148 \$	237 \$	217 \$
Distributions de Propriétés de Choix	113	84	253	250
<b>Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation<sup>1)</sup> du siège social de GWL</b>	<b>277 \$</b>	232 \$	<b>490 \$</b>	467 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	190	171	562	609
Siège social de GWL, financement et autres coûts <sup>ii)</sup>	(27)	(64)	(69)	(104)
Impôt sur le résultat payé	(18)	(20)	(138)	(102)
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> du siège social de GWL</b>	<b>422 \$</b>	319 \$	<b>845 \$</b>	870 \$

1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

i) Les sociétés d'exploitation cotées en bourse représentent les résultats combinés de Loblaw et de Propriétés de Choix, compte tenu de l'incidence de la consolidation.

ii) Le poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts » comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social, les charges administratives et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.



## 1. Performance financière globale

Pour le troisième trimestre, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a dégagé des performances stables sur les plans opérationnel et financier en continuant d'offrir de la valeur aux Canadiens dans l'ensemble de son réseau de vente au détail, tout en maintenant l'accent sur l'excellence en matière de vente au détail. La croissance du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a surpassé celle du secteur de l'alimentation au détail au cours du trimestre. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies reflète la vigueur soutenue de la catégorie des produits de beauté, mais a subi la pression liée à la décision de Loblaw de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge ainsi que le recul des dépenses des clients pour des produits de consommation courante. Les produits tirés des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ont augmenté en raison de la vigueur soutenue des ventes de médicaments sur ordonnance prescrits pour traiter des maladies aiguës ou chroniques. Les magasins du secteur de l'alimentation au détail ont affiché une hausse de l'achalandage au cours du trimestre, et ce, même si les ventes de l'Action de grâce seront comptabilisées au quatrième trimestre de l'exercice. L'accroissement du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation reflète la vigueur soutenue des magasins à escompte Maxi et NoFrills de Loblaw, ainsi que la gamme croissante d'aliments multiculturels dans l'ensemble de ses bannières. Cette croissance est également portée par la solide performance de la bannière T&T. Au cours du trimestre, Loblaw a continué d'investir dans son réseau de magasins, notamment en inaugurant 25 magasins à escompte et en ouvrant deux nouveaux magasins-pilotes sans nom<sup>MD</sup> de type ultra-escompte.

Propriétés de Choix a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier au troisième trimestre, grâce à la demande croissante des locataires de commerces de détail pour ses centres de proximité axés sur les biens de première nécessité et aux fortes marges de location de son portefeuille d'immeubles industriels. Toujours aussi forte de sa taille et de sa solidité financière, Propriétés de Choix a réalisé des transactions immobilières totalisant 172 millions de dollars et conclu des financements s'élevant à plus de 125 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui lui a permis d'améliorer encore davantage la qualité de son portefeuille de premier plan sur le marché, de même que la solidité de son bilan.

### 1.1 Résultats d'exploitation consolidés

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse. Par conséquent, les états financiers de la société rendent compte de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a également une incidence sur ceux-ci. La consolidation de ces entités dans les états financiers de la société reflète l'incidence des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats consolidés de la société. En outre, la trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont reflétés dans le secteur « Siège social de GWL ». Pour aider nos investisseurs et les parties prenantes à comprendre les états financiers de la société et l'incidence de la consolidation, la société présente ses résultats en distinguant le secteur Loblaw, le secteur Propriétés de Choix, l'incidence de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix et, enfin, le siège social de GWL.

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue.

# Rapport de gestion

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
<b>Produits</b>	<b>18 685 \$</b>	<b>18 407 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>1,5 %</b>	<b>46 511 \$</b>	<b>45 424 \$</b>	<b>1 087 \$</b>	<b>2,4 %</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 618 \$</b>	<b>1 231 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>31,4 %</b>	<b>3 384 \$</b>	<b>3 287 \$</b>	<b>97 \$</b>	<b>3,0 %</b>
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>2 158 \$</b>	2 019 \$	139 \$	6,9 %	<b>5 587 \$</b>	5 259 \$	328 \$	6,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>11,5 %</b>	11,0 %			<b>12,0 %</b>	11,6 %		
<b>Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>787 \$</b>	<b>763 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>3,1 %</b>	<b>1 998 \$</b>	<b>1 930 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>3,5 %</b>
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>875 \$</b>	<b>85 \$</b>	<b>790 \$</b>	<b>929,4 %</b>	<b>1 087 \$</b>	<b>229 \$</b>	<b>858 \$</b>	<b>374,7 %</b>
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>	<b>317 \$</b>	304 \$	13 \$	4,3 %	<b>862 \$</b>	842 \$	20 \$	2,4 %
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>303 \$</b>	<b>202 \$</b>	<b>101 \$</b>	<b>50,0 %</b>	<b>698 \$</b>	<b>680 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>2,6 %</b>
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>	<b>314 \$</b>	260 \$	54 \$	20,8 %	<b>852 \$</b>	759 \$	93 \$	12,3 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif <sup>1)</sup>	<b>26,0 %</b>	23,5 %			<b>27,4 %</b>	26,4 %		
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>29 \$</b>	<b>624 \$</b>	<b>(595) \$</b>	<b>(95,4) %</b>	<b>685 \$</b>	<b>1 568 \$</b>	<b>(883) \$</b>	<b>(56,3) %</b>
Loblaw <sup>1)</sup>	<b>409 \$</b>	329 \$	80 \$	24,3 %	<b>893 \$</b>	817 \$	76 \$	9,3 %
Propriétés de Choix	<b>(663)</b>	435	(1 098)	(252,4) %	<b>(7)</b>	1 242	(1 249)	(100,6) %
Incidence de la consolidation	<b>291</b>	(141)	432	306,4 %	<b>73</b>	(390)	463	118,7 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>37 \$</b>	623 \$	(586) \$	(94,1) %	<b>959 \$</b>	1 669 \$	(710) \$	(42,5) %
Siège social de GWL	<b>(22)</b>	(13)	(9)	(69,2) %	<b>(308)</b>	(135)	(173)	(128,1) %
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>	<b>15 \$</b>	<b>610 \$</b>	<b>(595) \$</b>	<b>(97,5) %</b>	<b>651 \$</b>	<b>1 534 \$</b>	<b>(883) \$</b>	<b>(57,6) %</b>
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,08 \$</b>	<b>4,41 \$</b>	<b>(4,33) \$</b>	<b>(98,2) %</b>	<b>4,80 \$</b>	<b>10,98 \$</b>	<b>(6,18) \$</b>	<b>(56,3) %</b>
Loblaw <sup>1)</sup>	<b>405 \$</b>	381 \$	24 \$	6,3 %	<b>1 039 \$</b>	977 \$	62 \$	6,3 %
Propriétés de Choix	<b>102</b>	102	—	— %	<b>316</b>	306	10	3,3 %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	<b>9</b>	14	(5)	(35,7) %	<b>(68)</b>	(47)	(21)	(44,7) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>516 \$</b>	497 \$	19 \$	3,8 %	<b>1 287 \$</b>	1 236 \$	51 \$	4,1 %
Siège social de GWL	<b>(40)</b>	(31)	(9)	(29,0) %	<b>(105)</b>	(111)	6	5,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup>	<b>476 \$</b>	466 \$	10 \$	2,1 %	<b>1 182 \$</b>	1 125 \$	57 \$	5,1 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)	<b>3,57 \$</b>	3,36 \$	0,21 \$	6,3 %	<b>8,77 \$</b>	8,03 \$	0,74 \$	9,2 %

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

## BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 15 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2024, en baisse de 595 millions de dollars (4,33 \$ par action ordinaire) par rapport à la période correspondante de 2023. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 605 millions de dollars (4,54 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 10 millions de dollars (0,21 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 605 millions de dollars (4,54 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 787 millions de dollars (5,90 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2024;

facteur en partie contrebalancé par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 95 millions de dollars (0,70 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») en raison de l'augmentation du cours des parts d'Allied;
- l'incidence favorable de 66 millions de dollars (0,50 \$ par action ordinaire) du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») comptabilisé par Loblaw. Voir la rubrique 2.1, « Résultats d'exploitation de Loblaw », du présent rapport de gestion pour plus de précisions;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 33 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est établi à 476 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 10 millions de dollars, ou 2,1 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 19 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 9 millions de dollars du siège social de GWL découlant d'une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat attribuable à la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à l'incidence d'autres éléments non déductibles, ainsi que par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup>.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> s'est établi à 3,57 \$ au troisième trimestre de 2024, en hausse de 0,21 \$ par action ordinaire, ou 6,3 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup>, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,13 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 651 millions de dollars (4,80 \$ par action ordinaire), en baisse de 883 millions de dollars (6,18 \$ par action ordinaire) comparativement à celui de 1 534 millions de dollars (10,98 \$ par action ordinaire) inscrit pour la période correspondante de 2023. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 940 millions de dollars (6,92 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 57 millions de dollars (0,74 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 940 millions de dollars (6,92 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 848 millions de dollars (6,17 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de l'augmentation du cours des parts de Propriétés de Choix;
- l'incidence défavorable de 253 millions de dollars (1,89 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif. Voir la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », du présent rapport de gestion pour plus de précisions;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 45 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 84 millions de dollars (0,60 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied en raison de l'augmentation du cours des parts d'Allied;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 81 millions de dollars (0,60 \$ par action ordinaire) (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC comptabilisé par Loblaw;
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars (0,29 \$ par action ordinaire) de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix.

# Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est établi à 1 182 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars, ou 5,1 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 51 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars du siège social de GWL, en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements, en partie contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat attribuable à la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à l'incidence d'autres éléments non déductibles, ainsi que par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup>.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> s'est établi à 8,77 \$, en hausse de 0,74 \$ par action ordinaire, ou 9,2 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup>, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,33 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

## PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	<b>18 538 \$</b>	18 265 \$	273 \$	1,5 %	<b>46 066 \$</b>	44 998 \$	1 068 \$	2,4 %
Propriétés de Choix	<b>340</b>	325	15	4,6 %	<b>1 025</b>	980	45	4,6 %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	<b>(193)</b>	(183)	(10)	(5,5) %	<b>(580)</b>	(554)	(26)	(4,7) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>18 685 \$</b>	18 407 \$	278 \$	1,5 %	<b>46 511 \$</b>	45 424 \$	1 087 \$	2,4 %
Siège social de GWL	—	—	—	—	—	—	—	—
Chiffres consolidés	<b>18 685 \$</b>	18 407 \$	278 \$	1,5 %	<b>46 511 \$</b>	45 424 \$	1 087 \$	2,4 %

Les produits ont augmenté de 278 millions de dollars, ou 1,5 %, pour le troisième trimestre de 2024, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 18 685 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 1,5 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 1,5 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 277 millions de dollars, ou 1,5 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de 3 millions de dollars, ou 0,8 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance des produits de Propriétés de Choix de 4,6 %. L'augmentation de 15 millions de dollars découle essentiellement de taux de location plus élevés, de la hausse des recouvrements et de l'incidence des acquisitions, déduction faite des cessions, et des projets d'aménagement achevés, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits de la société ont augmenté de 1 087 millions de dollars, ou 2,4 %, pour l'exercice à ce jour, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 46 511 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 2,4 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 2,4 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 1 019 millions de dollars, ou 2,3 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de 57 millions de dollars, ou 5,4 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance des produits de Propriétés de Choix de 4,6 %. L'augmentation de 45 millions de dollars tenait compte des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels au premier trimestre de 2024 d'un montant de 11 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits ont augmenté de 34 millions de dollars, ou 3,5 %, en raison de taux de location plus élevés, de la hausse des recouvrements et de l'incidence des acquisitions, déduction faite des cessions, et des projets d'aménagement achevés, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	<b>1 319 \$</b>	1 063 \$	256 \$	24,1 %	<b>3 044 \$</b>	2 755 \$	289 \$	10,5 %
Propriétés de Choix	<b>376</b>	214	162	75,7 %	<b>856</b>	810	46	5,7 %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	<b>(69)</b>	(37)	(32)	(86,5) %	<b>(237)</b>	(239)	2	0,8 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>1 626 \$</b>	1 240 \$	386 \$	31,1 %	<b>3 663 \$</b>	3 326 \$	337 \$	10,1 %
Siège social de GWL	<b>(8)</b>	(9)	1	(11,1) %	<b>(279)</b>	(39)	(240)	(615,4) %
Chiffres consolidés	<b>1 618 \$</b>	1 231 \$	387 \$	31,4 %	<b>3 384 \$</b>	3 287 \$	97 \$	3,0 %

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 1 618 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 387 millions de dollars, ou 31,4 %, comparativement à celui de 1 231 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation reflète l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant de 271 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous, et une amélioration de 116 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix.

L'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 271 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence favorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé par Loblaw;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 103 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 35 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars d'un profit à la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 3 384 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 97 millions de dollars, ou 3,0 %, comparativement à celui de 3 287 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette hausse reflète une amélioration de 260 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, ainsi que l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL. L'augmentation du résultat d'exploitation a été partiellement contrebalancée par l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, de 163 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 163 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence défavorable de 420 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 53 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 192 millions de dollars (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC comptabilisé par Loblaw;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 91 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix.

# Rapport de gestion

## MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	<b>2 067 \$</b>	1 924 \$	143 \$	7,4 %	<b>5 320 \$</b>	5 008 \$	312 \$	6,2 %
Propriétés de Choix	<b>237</b>	234	3	1,3 %	<b>718</b>	702	16	2,3 %
Incidence de la consolidation <sup>1)</sup>	<b>(139)</b>	(131)	(8)	(6,1) %	<b>(431)</b>	(415)	(16)	(3,9) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>2 165 \$</b>	2 027 \$	138 \$	6,8 %	<b>5 607 \$</b>	5 295 \$	312 \$	5,9 %
Siège social de GWL	<b>(7)</b>	(8)	1	12,5 %	<b>(20)</b>	(36)	16	44,4 %
Chiffres consolidés	<b>2 158 \$</b>	2 019 \$	139 \$	6,9 %	<b>5 587 \$</b>	5 259 \$	328 \$	6,2 %

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 139 millions de dollars, ou 6,9 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui de 2 019 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 2 158 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 7,1 % découlant d'une hausse de 7,4 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw attribuable à une amélioration dans les secteurs Vente au détail et Services financiers. L'accroissement du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,1 % découlant d'une augmentation de 1,3 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'accroissement des produits dont il est question ci-dessus, facteur en partie contrebalancé par une hausse des charges générales et administratives;
- l'incidence positive d'un montant négligeable découlant d'une augmentation de 12,5 % du siège social de GWL.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 328 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui de 5 259 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 5 587 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 5,9 % découlant d'une hausse de 6,2 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw attribuable à une amélioration dans les secteurs Vente au détail et Services financiers. L'accroissement du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,3 % découlant d'une augmentation de 2,3 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à la hausse des produits dont il est question ci-dessus, aux produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels et à l'incidence de la reprise d'une provision à la suite de la résolution d'un litige avec un locataire, en partie contrebalancés par une hausse des charges générales et administratives;
- l'incidence positive de 0,3 % découlant d'une augmentation de 44,4 % du siège social de GWL en raison surtout de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

## AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	<b>903 \$</b>	880 \$	23 \$	2,6 %	<b>2 272 \$</b>	2 226 \$	46 \$	2,1 %
Propriétés de Choix	<b>1</b>	1	—	— %	<b>3</b>	3	—	— %
Incidence de la consolidation	<b>(118)</b>	(119)	1	0,8 %	<b>(280)</b>	(302)	22	7,3 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>786 \$</b>	762 \$	24 \$	3,1 %	<b>1 995 \$</b>	1 927 \$	68 \$	3,5 %
Siège social de GWL	<b>1</b>	1	—	— %	<b>3</b>	3	—	— %
Chiffres consolidés	<b>787 \$</b>	763 \$	24 \$	3,1 %	<b>1 998 \$</b>	1 930 \$	68 \$	3,5 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 787 millions de dollars. Cet accroissement découle essentiellement d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des actifs loués, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 68 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 998 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI de Loblaw;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la consolidation attribuable à l'élimination, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré de certains actifs liés aux TI de Loblaw, ces actifs ayant été classés comme des immobilisations corporelles lors de la consolidation et continué d'être amortis par la société.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour le troisième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'amortissements s'élevant respectivement à 155 millions de dollars (154 millions de dollars en 2023) et à 384 millions de dollars (384 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisés par Loblaw.

# Rapport de gestion

## CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation		40 semaines closes les		Variation	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	(en \$)	(en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	(en \$)	(en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>875 \$</b>	85 \$	790 \$	929,4 %	<b>1 087 \$</b>	229 \$	858 \$	374,7 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	<b>10</b>	—	10	100,0 %	<b>10</b>	—	10	100,0 %
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>(568)</b>	219	(787)	(359,4) %	<b>(235)</b>	613	(848)	(138,3) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>	<b>317 \$</b>	304 \$	13 \$	4,3 %	<b>862 \$</b>	842 \$	20 \$	2,4 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 875 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 790 millions de dollars comparativement aux montants inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation reflète l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 777 millions de dollars d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus, attribuable surtout à l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 787 millions de dollars d'ajustements de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2024.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> a augmenté de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur l'emprunt lié aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Propriétés de Choix;
- une diminution des produits d'intérêts de Loblaw et du siège social de GWL;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de Loblaw;
- une augmentation des produits d'intérêts de Propriétés de Choix.

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 1 087 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 858 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023.

L'augmentation reflète l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 838 millions de dollars d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus, et surtout l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 848 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> a augmenté de 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- une diminution des produits d'intérêts du siège social de GWL;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de Loblaw;
- une augmentation des produits d'intérêts de Propriétés de Choix.



## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	<b>303 \$</b>	202 \$	101 \$	50,0 %	<b>698 \$</b>	680 \$	18 \$	2,6 %
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>i)</sup>	<b>(7)</b>	40	(47)	(117,5) %	<b>168</b>	103	65	63,1 %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	<b>18</b>	18	—	— %	<b>(14)</b>	(24)	10	41,7 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>	<b>314 \$</b>	260 \$	54 \$	20,8 %	<b>852 \$</b>	759 \$	93 \$	12,3 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	<b>40,8 %</b>	17,6 %			<b>30,4 %</b>	22,2 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>1)</sup>	<b>26,0 %</b>	23,5 %			<b>27,4 %</b>	26,4 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui figurent à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 40,8 % au troisième trimestre de 2024 et à 30,4 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 17,6 % et à 22,2 % pour les périodes correspondantes de 2023, respectivement. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et des ajustements de certaines provisions pour impôt comptabilisés par Loblaw en 2023, en partie contrebalancée par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>1)</sup> s'est établi à 26,0 % au troisième trimestre de 2024 et à 27,4 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 23,5 % et à 26,4 % pour les périodes correspondantes de 2023, respectivement. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt comptabilisés par Loblaw en 2023.

# Rapport de gestion

## 1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL** La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – actions rachetées et annulées <sup>i)</sup>	(289) \$	(376) \$	(779) \$	(836) \$
Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw <sup>ii)</sup>	190	171	562	609
Remboursement des débetures portant intérêt à 4,12 % et échéant le 17 juin 2024	(200)	—	(200)	—
Émission de débetures portant intérêt à 4,19 % et échéant le 5 septembre 2029	250	—	250	—
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	(49) \$	(205) \$	(167) \$	(227) \$

- i) Le montant inscrit pour le troisième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 5 millions de dollars (12 millions de dollars en 2023) et de (2) millions de dollars (néant en 2023) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Pour le troisième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour, un montant de 3 millions de dollars (néant en 2023) au titre de la contrepartie en trésorerie relative à la vente des actions de Loblaw a été reçue au quatrième trimestre de 2024.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées** Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,3 million d'actions ordinaires (2,4 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 284 millions de dollars (364 millions de dollars en 2023) et 4,0 millions d'actions ordinaires (5,2 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 781 millions de dollars (836 millions de dollars en 2023) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 5 octobre 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 130,8 millions (135,5 millions d'actions ordinaires au 7 octobre 2023).

Au cours du troisième trimestre de 2024, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions.

**Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw** La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a racheté respectivement 1,1 million d'actions ordinaires (1,5 million d'actions ordinaires en 2023) auprès de la société pour une contrepartie totale de 193 millions de dollars (171 millions de dollars en 2023) et 3,6 millions d'actions ordinaires (5,1 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 565 millions de dollars (609 millions de dollars en 2023).

**Remboursement et émission de débetures** Le 17 juin 2024, la société a remboursé en totalité à leur échéance, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, les billets non garantis de premier rang en circulation d'un montant en capital global de 200 millions de dollars, portant intérêt à 4,12 %.

Le 5 septembre 2024, la société a procédé à une émission de billets non garantis de premier rang d'un montant en capital global de 250 millions de dollars, portant intérêt à 4,19 % par année et venant à échéance le 5 septembre 2029.

**RÈGLEMENTS DE POURSUITES EN RECOURS COLLECTIF** Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie, entre 2001 et 2015. L'entente de règlement contraignante prévoit un règlement total de 500 millions de dollars. La société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars (montant qui sera composé de 157 millions de dollars en trésorerie et crédit et de 96 millions de dollars que Loblaw a déjà versés aux clients dans le cadre du programme de carte Loblaw). Le règlement de 500 millions de dollars a été négocié avec les avocats représentant les consommateurs dans le cadre d'une médiation présidée par le juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le règlement est assujéti à la finalisation d'un accord de règlement contraignant entre la société et Loblaw, et les avocats représentant les consommateurs, ainsi qu'à l'approbation du tribunal. Si celui-ci est approuvé, il réglera la totalité des réclamations des consommateurs contre la société et Loblaw concernant cette affaire. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 420 millions de dollars (253 millions de dollars, déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement et des coûts connexes.

## 2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau qui suit présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le troisième trimestre de 2024.

### 2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	<b>18 538 \$</b>	18 265 \$	273 \$	1,5 %	<b>46 066 \$</b>	44 998 \$	1 068 \$	2,4 %
Résultat d'exploitation	<b>1 319 \$</b>	1 063 \$	256 \$	24,1 %	<b>3 044 \$</b>	2 755 \$	289 \$	10,5 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>2 067 \$</b>	1 924 \$	143 \$	7,4 %	<b>5 320 \$</b>	5 008 \$	312 \$	6,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>11,2 %</b>	10,5 %			<b>11,5 %</b>	11,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>903 \$</b>	880 \$	23 \$	2,6 %	<b>2 272 \$</b>	2 226 \$	46 \$	2,1 %

# Rapport de gestion

**PRODUITS** Les produits de Loblaw ont augmenté de 273 millions de dollars, ou 1,5 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 18 538 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 18 259 millions de dollars, en hausse de 277 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est élevé à 12 966 millions de dollars (12 843 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,5 % (4,5 % en 2023). Compte non tenu de l'incidence défavorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,3 %;
  - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,3 % (7,1 % en 2023), ce qui est inférieur à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
  - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 5 293 millions de dollars (5 139 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,9 % (4,6 % en 2023). Le moment de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail;
  - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,3 % (7,4 % en 2023). Cette croissance est attribuable à une hausse des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (0,8 % en 2023). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (0,9 % en 2023) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,5 % (5,1 % en 2023);facteur en partie contrebalancé par :
  - la baisse du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin de 0,5 % (augmentation de 1,8 % en 2023). La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin est principalement attribuable à la baisse des ventes de produits alimentaires et de produits pour la maison, ainsi qu'à la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge, ce qui a été partiellement compensé par la vigueur soutenue des produits de beauté.

Au cours des 12 derniers mois, 33 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 14 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont accrus de 3 millions de dollars, ou 0,8 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 382 millions de dollars, en raison surtout de la hausse des commissions d'interchange et des produits de commissions liés aux cartes de crédit, en partie contrebalancée par la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw se sont établis à 46 066 millions de dollars, en hausse de 1 068 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison de la hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 45 207 millions de dollars, en hausse de 1 019 millions de dollars, ou 2,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 32 028 millions de dollars, en hausse de 614 millions de dollars, ou 2,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,3 % (4,5 % en 2023). Compte non tenu de l'incidence défavorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,6 % pour l'exercice 2024 à ce jour. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 13 179 millions de dollars, en hausse de 405 millions de dollars, ou 3,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,8 % (5,7 % en 2023), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 6,3 % (6,4 % en 2023), en partie contrebalancée par un recul de 0,7 % (hausse de 5,1 % en 2023) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin. Le moment de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail.

Pour l'exercice à ce jour, les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 57 millions de dollars, ou 5,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 110 millions de dollars. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit, à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile* et à la hausse des commissions d'interchange et des produits de commissions liés aux cartes de crédit.

**RÉSULTAT D'EXPLOITATION** Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 256 millions de dollars, ou 24,1 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 319 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 135 millions de dollars et à une amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant de 135 millions de dollars est attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence favorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;facteur en partie contrebalancé par :
  - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 13 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
  - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change comptabilisés à l'exercice précédent.
- l'amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 289 millions de dollars, ou 10,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 3 044 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à une amélioration de 266 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 23 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 266 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 23 millions de dollars est essentiellement attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 192 millions de dollars (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
  - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 7 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence défavorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
  - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 12 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

# Rapport de gestion

**MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA<sup>1)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw a augmenté de 143 millions de dollars, ou 7,4 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 2 067 millions de dollars, en raison d'une hausse de 130 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 13 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail a augmenté de 130 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 en raison d'une hausse de 140 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 10 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 30,9 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2023, en raison principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks;
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,0 %, soit une baisse favorable de 30 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières et du levier d'exploitation, ce qui a été partiellement contrebalancé par les coûts marginaux liés à l'ouverture de nouveaux magasins.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers a augmenté de 13 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 en raison surtout de la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris les avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard, ainsi que de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par l'augmentation des radiations contractuelles et par la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw s'est établi à 5 320 millions de dollars, en hausse de 312 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison d'une hausse de 254 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 58 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail pour l'exercice à ce jour a augmenté de 254 millions de dollars par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison d'une hausse de 542 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par une augmentation de 288 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,4 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2023, en raison principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes;
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,2 %, soit une hausse de 20 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, des coûts de main-d'œuvre engagés.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers a augmenté de 58 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, de la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris les avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard, et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des radiations contractuelles attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle, et par la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

**AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw se sont chiffrés à 903 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 23 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison principalement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 2 272 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'accroissement découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du troisième trimestre de 2024 et de l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 155 millions de dollars (154 millions de dollars en 2023) et de 384 millions de dollars (384 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

**CONSOLIDATION DES FRANCHISES** Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 40 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 et à 105 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une augmentation respective de 15 millions de dollars, ou 60,0 %, et de 34 millions de dollars, ou 47,9 %, comparativement à celui inscrit pour les périodes correspondantes de 2023. L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est attribuable essentiellement à une hausse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

#### **AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW**

**Questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC** En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. En août 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement au deuxième trimestre de 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquent à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, Loblaw a réduit de 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du Revenu du Canada.

# Rapport de gestion

## 2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024	7 oct. 2023			5 oct. 2024	7 oct. 2023		
Produits	<b>340 \$</b>	325 \$	15 \$	4,6 %	<b>1 025 \$</b>	980 \$	45 \$	4,6 %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	<b>1 039 \$</b>	(221) \$	1 260 \$	570,1 %	<b>863 \$</b>	(432) \$	1 295 \$	299,8 %
(Perte nette) bénéfice net	<b>(663) \$</b>	435 \$	(1 098) \$	(252,4) %	<b>(7) \$</b>	1 242 \$	(1 249) \$	(100,6) %
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	<b>187 \$</b>	181 \$	6 \$	3,3 %	<b>559 \$</b>	542 \$	17 \$	3,1 %

**PRODUITS** Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 340 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 15 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 196 millions de dollars (186 millions de dollars en 2023) provenant des locataires de Loblaw.

L'augmentation des produits au troisième trimestre de 2024 découle essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements plus élevés;
- les acquisitions, déduction faite des cessions, et les aménagements achevés;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits se sont établis à 1 025 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 45 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 11 millions de dollars provenant de la vente d'immeubles résidentiels et des produits d'un montant de 586 millions de dollars (560 millions de dollars en 2023) provenant des locataires de Loblaw.

Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits se sont établis à 1 014 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 34 millions de dollars, ou 3,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements plus élevés;
- les acquisitions, déduction faite des cessions, et les aménagements achevés;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

**CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES (PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES** Propriétés de Choix a inscrit des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 1 039 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, comparativement à des produits d'intérêts nets et autres charges financières de 221 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La variation de 1 260 millions de dollars découle essentiellement de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 1 258 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la hausse du cours des parts au cours du trimestre.

Pour l'exercice à ce jour, Propriétés de Choix a inscrit des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 863 millions de dollars, comparativement à des produits d'intérêts nets et autres charges financières de 432 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La variation de 1 295 millions de dollars découle essentiellement de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 1 290 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la hausse du cours des parts au cours de l'exercice.



**(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET** Propriétés de Choix a comptabilisé une perte nette de 663 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en comparaison d'un bénéfice net de 435 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette variation défavorable de 1 098 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus; facteur en partie contrebalancé par :
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 103 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers, en raison de la hausse du cours des parts d'Allied;
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 56 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Propriétés de Choix a comptabilisé une perte nette de 7 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, comparativement à un bénéfice net de 1 242 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette variation défavorable de 1 249 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 100 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 91 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers, en raison de la hausse du cours des parts d'Allied;
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise.

**FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION<sup>1)</sup>** Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>1)</sup> se sont établis à 187 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 6 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, en partie contrebalancée par une augmentation des charges générales et administratives, y compris certains éléments non récurrents, et par un accroissement des charges d'intérêts, déduction faite d'une hausse des produits d'intérêts, et par une diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>1)</sup> se sont établis à 559 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 17 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs et des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels, en partie contrebalancée par une augmentation des charges générales et administratives, y compris certains éléments non récurrents, par un accroissement des charges d'intérêts, déduction faite d'une hausse des produits d'intérêts, et par une diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

# Rapport de gestion

## 3. Situation de trésorerie et sources de financement

### 3.1 Flux de trésorerie

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	<b>2 420 \$</b>	1 970 \$	450 \$	<b>2 451 \$</b>	2 313 \$	138 \$
Entrées (sorties) de trésorerie :						
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	<b>2 116 \$</b>	2 100 \$	16 \$	<b>4 376 \$</b>	4 338 \$	38 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	<b>(451)</b>	(556)	105	<b>(1 451)</b>	(1 526)	75
Sorties nettes liées aux activités de financement	<b>(2 456)</b>	(1 745)	(711)	<b>(3 752)</b>	(3 357)	(395)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<b>(1)</b>	(2)	1	<b>4</b>	(1)	5
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(792) \$</b>	(203) \$	(589) \$	<b>(823) \$</b>	(546) \$	(277) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	<b>1 628 \$</b>	1 767 \$	(139) \$	<b>1 628 \$</b>	1 767 \$	(139) \$

**ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION** Au troisième trimestre de 2024, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 116 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation pour le troisième trimestre de 2024 découle principalement d'un accroissement du bénéfice en trésorerie, en partie contrebalancé par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 4 376 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation découle principalement d'un accroissement du bénéfice en trésorerie et de la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par une augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude.

**SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT** Au troisième trimestre de 2024, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 451 millions de dollars, en baisse de 105 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par une augmentation du produit de la cession d'actifs, en partie contrebalancée par une diminution des cessions de titres à long terme et par une hausse des avances au titre des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice 2024 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 451 millions de dollars, en baisse de 75 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des achats de placements à court terme et par une augmentation du produit de la cession d'actifs, en partie contrebalancées par une hausse des dépenses d'investissement et par une augmentation des remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir au cours de l'exercice précédent.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)
Loblaw	<b>690 \$</b>	695 \$	(5) \$	<b>1 572 \$</b>	1 433 \$	139 \$
Propriétés de Choix	<b>129</b>	60	69	<b>251</b>	294	(43)
Incidence de la consolidation	<b>(86)</b>	1	(87)	<b>(144)</b>	(96)	(48)
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>733 \$</b>	756 \$	(23) \$	<b>1 679 \$</b>	1 631 \$	48 \$
Siège social de GWL	—	—	—	—	1	(1)
Total des dépenses d'investissement <sup>i)</sup>	<b>733 \$</b>	756 \$	(23) \$	<b>1 679 \$</b>	1 632 \$	47 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

**SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT** Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 456 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 711 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des remboursements sur la dette à long terme, déduction faite des émissions au cours de l'exercice à l'étude, et à la hausse des rachats d'actions de Loblaw, en partie contrebalancées par l'augmentation de la dette bancaire.

Pour l'exercice 2024 à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 3 752 millions de dollars, en hausse de 395 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des remboursements sur la dette à court terme, à la baisse des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, au cours de l'exercice à l'étude, et à la hausse des rachats d'actions de Loblaw, en partie contrebalancées par l'augmentation de la dette bancaire.

# Rapport de gestion

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1)</sup>

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	40 semaines closes les		Variation (en \$)
	5 oct. 2024	7 oct. 2023		5 oct. 2024	7 oct. 2023	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	<b>2 116 \$</b>	2 100 \$	16 \$	<b>4 376 \$</b>	4 338 \$	38 \$
Moins : Dépenses d'investissement <sup>1)</sup>	<b>733</b>	756	(23)	<b>1 679</b>	1 632	47
Intérêts payés	<b>300</b>	268	32	<b>750</b>	706	44
Paiements au titre de la location, montant net	<b>300</b>	282	18	<b>747</b>	691	56
Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>	<b>783 \$</b>	794 \$	(11) \$	<b>1 200 \$</b>	1 309 \$	(109) \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Au troisième trimestre de 2024, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> se sont établis à 783 millions de dollars, en baisse de 11 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> s'explique essentiellement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude, en partie contrebalancée par l'accroissement du bénéfice en trésorerie.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> se sont établis à 1 200 millions de dollars, en baisse de 109 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> découle principalement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, d'une augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude, d'une hausse des paiements nets au titre de la location, ainsi que d'une hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent.

### 3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« *Eagle* ») et de certificats de placement garanti.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débetures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

**TOTAL DE LA DETTE** Le tableau qui suit présente le total de la dette :

(en millions de dollars)	Aux														
	5 oct. 2024					7 oct. 2023					31 déc. 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Dettes bancaires	167 \$	— \$	— \$	— \$	167 \$	22 \$	— \$	— \$	— \$	22 \$	13 \$	— \$	— \$	— \$	13 \$
Dépôts à vue de clients	187	—	—	—	187	147	—	—	—	147	166	—	—	—	166
Dettes à court terme <sup>i)</sup>	600	—	—	—	600	650	—	—	—	650	850	—	—	—	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	686	446	—	—	1 132	1 274	899	—	200	2 373	1 191	964	—	200	2 355
Dettes à long terme	7 297	6 197	2	498	13 994	6 586	5 831	—	250	12 667	6 661	5 731	—	249	12 641
Certains autres passifs <sup>ii)</sup>	294	—	515	—	809	270	—	504	—	774	280	—	520	—	800
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	9 231 \$	6 643 \$	517 \$	498 \$	16 889 \$	8 949 \$	6 730 \$	504 \$	450 \$	16 633 \$	9 161 \$	6 695 \$	520 \$	449 \$	16 825 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 501	—	(586)	—	915	1 442	—	(573)	2	871	1 455	—	(575)	—	880
Obligations locatives	8 500	1	(3 412)	2	5 091	7 718	1	(3 352)	2	4 369	8 003	1	(3 444)	3	4 563
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	19 232 \$	6 644 \$	(3 481) \$	500 \$	22 895 \$	18 109 \$	6 731 \$	(3 421) \$	454 \$	21 873 \$	18 619 \$	6 696 \$	(3 499) \$	452 \$	22 268 \$

- i) Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 250 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiduciaires de titrisation indépendantes.
- ii) Au 5 octobre 2024, le poste « Certains autres passifs » inclut des passifs financiers de 706 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels (693 millions de dollars au 7 octobre 2023; 710 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 500 millions de dollars (454 millions de dollars au 7 octobre 2023; 452 millions de dollars au 31 décembre 2023) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 468 millions de dollars (479 millions de dollars au 7 octobre 2023; 719 millions de dollars au 31 décembre 2023), donnant lieu à une situation de dette (trésorerie) nette de 32 millions de dollars ((25) millions de dollars au 7 octobre 2023; 267 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw au 5 octobre 2024 a augmenté par rapport à celui inscrit au 7 octobre 2023 et au 31 décembre 2023, en raison essentiellement d'une hausse de la dette du secteur Vente au détail et d'une amélioration du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> sur une base annuelle.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiduciaires de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

# Rapport de gestion

**CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES** La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

## 3.3 Composantes de la dette totale

Veillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

## 3.4 Situation financière

	<b>5 oct. 2024</b>	Aux 7 oct. 2023	31 déc. 2023
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle <sup>1)</sup>	<b>27,0 %</b>	23,3 %	24,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>1)</sup>	<b>14,1 %</b>	13,6 %	14,0 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle<sup>1)</sup> avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2024 comparativement aux montants inscrits à la clôture du troisième trimestre de 2023 et de l'exercice 2023, en raison essentiellement d'une diminution des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> et d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle<sup>1)</sup> avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2023 et de l'exercice 2023, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société, en partie contrebalancée par une augmentation du capital moyen<sup>1)</sup>.

### 3.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2024, Morningstar DBRS (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances de GWL. Standard and Poor's Global Ratings (« S&P ») a confirmé les perspectives de GWL et a rehaussé de BBB à BBB+ la notation attribuée à la notation de l'émetteur et de BBB- à BBB la notation attribuée aux billets à moyen terme, et a fait passer de P-3 (élevé) à P-2 (faible) la notation attribuée aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2024, DBRS a confirmé les notations et les tendances de Loblaw. S&P a confirmé les perspectives de Loblaw et a rehaussé de BBB à BBB+ les notations attribuées à la notation de l'émetteur et aux billets à moyen terme, et a fait passer de P-3 (élevé) à P-2 (faible) la notation attribuée aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Débetures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.

Au troisième trimestre de 2024, DBRS a confirmé les notations et les tendances de Propriétés de Choix. Au deuxième trimestre de 2024, Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les perspectives de Propriétés de Choix et a rehaussé de BBB à BBB+ les notations attribuées à la notation de l'émetteur et aux débetures non garanties de premier rang.

# Rapport de gestion

## 3.6 Dividendes et rachats d'actions

**DIVIDENDES** Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> :				
Ordinaire	<b>0,820 \$</b>	0,713 \$	<b>2,353 \$</b>	2,086 \$
Privilégiée :				
Série I	<b>0,3625 \$</b>	0,3625 \$	<b>1,0875 \$</b>	1,0875 \$
Série III	<b>0,3250 \$</b>	0,3250 \$	<b>0,9750 \$</b>	0,9750 \$
Série IV	<b>0,3250 \$</b>	0,3250 \$	<b>0,9750 \$</b>	0,9750 \$
Série V	<b>0,296875 \$</b>	0,296875 \$	<b>0,890625 \$</b>	0,890625 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au troisième trimestre de 2024 étaient payables le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au troisième trimestre de 2024 étaient payables le 15 septembre 2024.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes trimestriels de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2024 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> :	
– Ordinaire	0,820 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au quatrième trimestre de 2024 sont payables le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au quatrième trimestre de 2024 sont payables le 15 décembre 2024.

**RACHATS D' ACTIONS** Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,3 million d'actions ordinaires (2,4 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 284 millions de dollars (364 millions de dollars en 2023) et 4,0 millions d'actions ordinaires (5,2 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 781 millions de dollars (836 millions de dollars en 2023) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 5 octobre 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 130,8 millions (135,5 millions d'actions ordinaires au 7 octobre 2023).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

## 3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2024. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2023 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.



#### 4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau suivant résume les principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres.

##### PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2024 <b>(16 semaines)</b>	2023 (16 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Produits	<b>18 685 \$</b>	18 407 \$	14 091 \$	13 884 \$	13 735 \$	13 133 \$	14 700 \$	14 142 \$
Résultat d'exploitation	<b>1 618</b>	1 231	795	1 099	971	957	1 076	1 264
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>2 158</b>	2 019	1 806	1 733	1 623	1 507	1 694	1 590
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>787</b>	763	598	585	613	582	602	577
Bénéfice net	<b>440 \$</b>	944 \$	667 \$	782 \$	492 \$	652 \$	247 \$	135 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	<b>29</b>	624	410	508	246	436	(28)	(104)
Loblaw <sup>i)</sup>	<b>409 \$</b>	329 \$	241 \$	267 \$	243 \$	221 \$	285 \$	279 \$
Propriétés de Choix	<b>(663)</b>	435	514	536	142	271	(445)	(579)
Incidence de la consolidation	<b>291</b>	(141)	(154)	(252)	(64)	3	142	180
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	<b>37 \$</b>	623 \$	601 \$	551 \$	321 \$	495 \$	(18) \$	(120) \$
Siège social de CWL	<b>(22)</b>	(13)	(201)	(53)	(85)	(69)	(20)	6
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>15 \$</b>	610 \$	400 \$	498 \$	236 \$	426 \$	(38) \$	(114) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	<b>0,11 \$</b>	4,46 \$	3,01 \$	3,59 \$	1,76 \$	3,04 \$	(0,28) \$	(0,81) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	<b>0,08 \$</b>	4,41 \$	2,97 \$	3,55 \$	1,73 \$	3,01 \$	(0,30) \$	(0,83) \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)	<b>3,57 \$</b>	3,36 \$	2,93 \$	2,68 \$	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

# Rapport de gestion

**PRODUITS** Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
  - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
  - le calendrier des jours fériés;
  - l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
  - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,6 million de pieds carrés pour s'établir à 71,5 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
  - les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
  - les taux de location plus élevés en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
  - l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des transferts d'aménagement;
  - les paiements tirés des résiliations de baux;
  - la vente d'immeubles résidentiels.

**BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE** Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 9.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rend compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
  - le calendrier des jours fériés;
  - les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques.
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
  - les variations des produits, comme il est décrit ci-dessus;
  - l'incidence des acquisitions et des cessions d'immeubles de placement et des transferts d'aménagement;
  - les variations des charges générales et administratives.
- l'effet, d'un exercice à l'autre, des variations de l'incidence de la consolidation. Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour une analyse de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, des variations enregistrées par le siège social de GWL, en raison de ce qui suit :
  - l'ajustement de la juste valeur des autres placements.
- le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

## 5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2024 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## 6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2023 ainsi que la notice annuelle 2023 de la société peuvent être consultés à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

## 7. Normes IFRS de comptabilité et modifications

**Modifications des normes IAS 7 et IFRS 7** En mai 2023, des modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ont été publiées afin d'améliorer la transparence des accords de financement de fournisseurs. Les modifications exigent la présentation d'informations supplémentaires au sujet des accords de financement de fournisseurs, notamment en ce qui concerne les modalités des accords, la plage des dates d'exigibilité des paiements et l'incidence de ces accords sur les flux de trésorerie et les passifs de l'entité ainsi que sur son exposition au risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, et les informations à fournir seront incluses dans les notes afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société.

Pour un complément d'information sur les normes IFRS de comptabilité et les modifications qui ne sont pas encore en vigueur, voir la note 3, « Norme IFRS de comptabilité future et modifications », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société.

# Rapport de gestion

## 8. Perspectives<sup>2)</sup>

La société prévoit encore que le montant ajusté du bénéfice net<sup>1)</sup> augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

**Loblaw** Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 entier, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

En se fondant sur sa performance opérationnelle et financière depuis le début de l'exercice ainsi que sur la vigueur constatée en fin de troisième trimestre, Loblaw revoit légèrement à la hausse ses prévisions de croissance, pour l'exercice en entier, du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>1)</sup>, la faisant passer du haut de la fourchette à un chiffre au bas de la fourchette à deux chiffres.

De plus, compte tenu des investissements réalisés depuis le début de l'exercice dans son réseau de magasins et ses centres de distribution, Loblaw prévoit désormais investir un montant net de 1,9 milliard de dollars (contre 1,8 milliard de dollars auparavant), ce qui reflète des investissements en capital bruts avoisinant 2,3 milliards de dollars (contre 2,2 milliards de dollars auparavant), déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars.

**Propriétés de Choix** Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, générer des flux de trésorerie stables et croissants, et accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Son portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et a mené à bien le renouvellement de la majeure partie de ses contrats de location de 2024. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les projets d'aménagement à vocation commerciale à court terme, ce qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. En 2024, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2,5 % à 3,0 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>i)</sup>;
- des FPAE<sup>1)</sup> annuels par part après dilution<sup>1)</sup> de 1,02 \$ à 1,03 \$, soit une croissance de 2,0 % à 3,0 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier élevés, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV<sup>i)</sup> inférieur à 7,5x.

i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2023 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou à [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca).

## 9. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, l'incidence de la consolidation, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou à [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca) ou [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca), respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

# Rapport de gestion

**MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA** La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les									
	5 oct. 2024					7 oct. 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					<b>29 \$</b>					624 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					<b>411</b>					320
Impôt sur le résultat					<b>303</b>					202
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					<b>875</b>					85
Résultat d'exploitation	<b>1 319 \$</b>	<b>376 \$</b>	<b>(69) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 618 \$</b>	1 063 \$	214 \$	(37) \$	(9) \$	1 231 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>155 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>155 \$</b>	154 \$	— \$	— \$	— \$	154 \$
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	<b>(155)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(155)</b>	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>—</b>	<b>(58)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(58)</b>	—	45	—	—	45
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>—</b>	<b>(82)</b>	<b>48</b>	<b>—</b>	<b>(34)</b>	—	(26)	27	—	1
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	(13)	—	(2)	—	(15)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	(6)	—	—	—	(6)
Éléments d'ajustement	<b>— \$</b>	<b>(140) \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(92) \$</b>	135 \$	19 \$	25 \$	— \$	179 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>1 319 \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 526 \$</b>	1 198 \$	233 \$	(12) \$	(9) \$	1 410 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus <sup>i)</sup>	<b>748</b>	<b>1</b>	<b>(118)</b>	<b>1</b>	<b>632</b>	726	1	(119)	1	609
Montant ajusté du BAIIA	<b>2 067 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>(139) \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>2 158 \$</b>	1 924 \$	234 \$	(131) \$	(8) \$	2 019 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

40 semaines closes les

(en millions de dollars)	5 oct. 2024					7 oct. 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies					<b>685 \$</b>					1 568 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					<b>914</b>					810
Impôt sur le résultat					<b>698</b>					680
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					<b>1 087</b>					229
Résultat d'exploitation	<b>3 044 \$</b>	<b>856 \$</b>	<b>(237) \$</b>	<b>(279) \$</b>	<b>3 384 \$</b>	2 755 \$	810 \$	(239) \$	(39) \$	3 287 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>384 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>384 \$</b>	384 \$	— \$	— \$	— \$	384 \$
(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	<b>(155)</b>	—	—	—	<b>(155)</b>	37	—	—	—	37
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	—	—	—	—	—	91	—	—	91
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	<b>(102)</b>	<b>86</b>	—	<b>(16)</b>	—	(202)	133	—	(69)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	(12)	—	(7)	—	(19)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	<b>(5)</b>	—	—	—	<b>(5)</b>	2	—	—	—	2
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	<b>164</b>	—	—	<b>256</b>	<b>420</b>	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	<b>(39)</b>	—	—	<b>(39)</b>	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	<b>388 \$</b>	<b>(141) \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>256 \$</b>	<b>589 \$</b>	411 \$	(111) \$	126 \$	— \$	426 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>3 432 \$</b>	<b>715 \$</b>	<b>(151) \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>3 973 \$</b>	3 166 \$	699 \$	(113) \$	(39) \$	3 713 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus <sup>i)</sup>	<b>1 888</b>	<b>3</b>	<b>(280)</b>	<b>3</b>	<b>1 614</b>	1 842	3	(302)	3	1 546
Montant ajusté du BAIIA	<b>5 320 \$</b>	<b>718 \$</b>	<b>(431) \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>5 587 \$</b>	5 008 \$	702 \$	(415) \$	(36) \$	5 259 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

# Rapport de gestion

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2024 et de 2023 :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark** L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

**(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC** En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. En août 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement au deuxième trimestre de 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquent à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, Loblaw a déduit 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du revenu du Canada.

**Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers** Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied réalisée en 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

**Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement** La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

**Profit sur la vente d'immeubles non exploités** Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice 2024 à ce jour, Loblaw n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (profit de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 et profit de 12 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023).

Au troisième trimestre de 2023 et au cours des neuf premiers mois de 2023, Propriétés de Choix a cédé des immeubles et a enregistré une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, au troisième trimestre de 2023 et pour les neuf premiers mois de 2023, à la consolidation, un profit additionnel de 2 millions de dollars et de 7 millions de dollars, respectivement, a été inscrit dans le résultat d'exploitation.

**Ajustement de la juste valeur des dérivés** Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.



**Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif** Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, la société et Loblaw ont comptabilisé des charges de 256 millions de dollars et de 164 millions de dollars, respectivement, dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement total et des coûts connexes.

**Coûts de transaction et autres recouvrements connexes** Au deuxième trimestre de 2024, Propriétés de Choix a comptabilisé une reprise d'une provision liée à une transaction de 39 millions de dollars qui a été jugée comme n'étant plus requise.

**MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES** La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	875 \$	85 \$	1 087 \$	229 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	10	—	10	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(568)	219	(235)	613
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	317 \$	304 \$	862 \$	842 \$

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2024 et de 2023 :

**Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC** Au troisième trimestre de 2024, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie au titre de la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC dont il est question ci-dessus.

**Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie** La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

# Rapport de gestion

**MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF** La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	1 526 \$	1 410 \$	3 973 \$	3 713 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	317	304	862	842
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 209 \$	1 106 \$	3 111 \$	2 871 \$
Impôt sur le résultat	303 \$	202 \$	698 \$	680 \$
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>	(7)	40	168	103
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	18	18	(14)	(24)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	314 \$	260 \$	852 \$	759 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	40,8 %	17,6 %	30,4 %	22,2 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,0 %	23,5 %	27,4 %	26,4 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, l'élément suivant a influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2024 et de 2023 :

**Écart externe lié à certaines actions de Loblaw** La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 18 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 (18 millions de dollars en 2023) et une charge d'impôt différé de 14 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (24 millions de dollars en 2023) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE** La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>29 \$</b>	624 \$	<b>685 \$</b>	1 568 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(14)</b>	(14)	<b>(34)</b>	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>15 \$</b>	610 \$	<b>651 \$</b>	1 534 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	<b>(4)</b>	(4)	<b>(9)</b>	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	<b>11 \$</b>	606 \$	<b>642 \$</b>	1 525 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>29 \$</b>	624 \$	<b>685 \$</b>	1 568 \$
Éléments d'ajustement (se reporter aux tableaux suivants)	<b>461</b>	(144)	<b>531</b>	(409)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>490 \$</b>	480 \$	<b>1 216 \$</b>	1 159 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(14)</b>	(14)	<b>(34)</b>	(34)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>476 \$</b>	466 \$	<b>1 182 \$</b>	1 125 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	<b>(4)</b>	(4)	<b>(9)</b>	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	<b>472 \$</b>	462 \$	<b>1 173 \$</b>	1 116 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>132,1</b>	137,3	<b>133,8</b>	138,9

# Rapport de gestion

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

		16 semaines closes les										
		5 oct. 2024					7 oct. 2023					
		Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)					
		Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)					
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Loblaw <sup>i)</sup>	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw <sup>i)</sup>	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Montant présenté	409 \$	(663) \$	291 \$	(22) \$	15 \$	0,08 \$	329 \$	435 \$	(141) \$	(13) \$	610 \$	4,41 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>ii)</sup> :												
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	62 \$	— \$	— \$	— \$	62 \$	0,47 \$	60 \$	— \$	— \$	— \$	60 \$	0,43 \$
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	(66)	—	—	—	(66)	(0,50)	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(58)	5	—	(53)	(0,40)	—	45	(3)	—	42	0,30
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(83)	51	—	(32)	(0,24)	—	(26)	27	—	1	0,01
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	(6)	—	(2)	—	(8)	(0,05)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	(2)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	568	—	568	4,30	—	—	(219)	—	(219)	(1,60)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	(18)	(18)	(0,14)	—	—	—	(18)	(18)	(0,13)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	906	(906)	—	—	—	—	(352)	352	—	—	—
Éléments d'ajustement	(4) \$	765 \$	(282) \$	(18) \$	461 \$	3,49 \$	52 \$	(333) \$	155 \$	(18) \$	(144) \$	(1,05) \$
Montant ajusté	405 \$	102 \$	9 \$	(40) \$	476 \$	3,57 \$	381 \$	102 \$	14 \$	(31) \$	466 \$	3,36 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

40 semaines closes les

	5 oct. 2024					7 oct. 2023						
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Loblaw <sup>i)</sup>	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw <sup>i)</sup>	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Montant présenté	893 \$	(7) \$	73 \$	(308) \$	651 \$	4,80 \$	817 \$	1 242 \$	(390) \$	(135) \$	1 534 \$	10,98 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>ii)</sup> :												
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	150 \$	— \$	— \$	— \$	150 \$	1,12 \$	149 \$	— \$	— \$	— \$	149 \$	1,07 \$
(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(66)	—	—	—	(66)	(0,49)	15	—	—	—	15	0,11
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	—	—	—	—	—	—	91	(7)	—	84	0,60
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(105)	91	—	(14)	(0,11)	—	(204)	145	—	(59)	(0,42)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	(5)	—	(5)	—	(10)	(0,08)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(2)	—	—	—	(2)	(0,01)	1	—	—	—	1	0,01
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	64	—	—	189	253	1,89	—	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	—	—	(39)	(0,29)	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	235	—	235	1,76	—	—	(613)	—	(613)	(4,41)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	14	14	0,10	—	—	—	24	24	0,17
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	467	(467)	—	—	—	—	(823)	823	—	—	—
Éléments d'ajustement	146 \$	323 \$	(141) \$	203 \$	531 \$	3,97 \$	160 \$	(936) \$	343 \$	24 \$	(409) \$	(2,95) \$
Montant ajusté	1 039 \$	316 \$	(68) \$	(105) \$	1 182 \$	8,77 \$	977 \$	306 \$	(47) \$	(111) \$	1 125 \$	8,03 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

# Rapport de gestion

**INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION** La société estime qu'une ventilation de l'incidence de la consolidation est utile pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société et pour prendre des décisions concernant ses activités courantes.

Les tableaux suivants présentent une ventilation de l'incidence de la consolidation pour certaines mesures de rendement clés.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les					7 oct. 2023				
	5 oct. 2024									
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA <sup>i)</sup>	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>i)</sup>	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA <sup>i)</sup>	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>i)</sup>
Élimination des produits locatifs intragroupe	(195) \$	56 \$	56 \$	— \$	47 \$	(185) \$	35 \$	35 \$	— \$	29 \$
Élimination des contrats de location internes	2	18	(108)	(44)	45	2	(37)	(163)	(39)	2
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(87)	(87)	—	(77)	—	(1)	(3)	—	(2)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(8)	—	—	(9)	—	(7)	—	—	(9)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(48)	—	1	—	—	(27)	—	—	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(75)	75	—	—	—	(74)	74
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	52	(52)	—	—	—	53	(53)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	(906)	—	—	—	—	352	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	568	—	—	—	—	(219)	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(20)	—	—	—	—	(27)
<b>Total</b>	<b>(193) \$</b>	<b>(69) \$</b>	<b>(139) \$</b>	<b>(404) \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>(183) \$</b>	<b>(37) \$</b>	<b>(131) \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>14 \$</b>

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

40 semaines closes les

(en millions de dollars)	5 oct. 2024					7 oct. 2023				
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA <sup>i)</sup>	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>i)</sup>	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA <sup>i)</sup>	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>i)</sup>
Élimination des produits locatifs intragroupe	(588) \$	29 \$	29 \$	— \$	24 \$	(562) \$	1 \$	1 \$	— \$	1 \$
Élimination des contrats de location internes	8	(26)	(341)	(102)	56	8	(88)	(404)	(91)	3
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(119)	(119)	—	(105)	—	(5)	(12)	—	(13)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(35)	—	—	(36)	—	(14)	—	—	(21)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(86)	—	3	—	—	(133)	—	2	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(225)	225	—	—	—	(222)	222
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	157	(157)	—	—	—	156	(156)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	(467)	—	—	—	—	823	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	235	—	—	—	—	(613)	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(75)	—	—	—	—	(83)
<b>Total</b>	<b>(580) \$</b>	<b>(237) \$</b>	<b>(431) \$</b>	<b>(399) \$</b>	<b>(68) \$</b>	<b>(554) \$</b>	<b>(239) \$</b>	<b>(415) \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>(47) \$</b>

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

# Rapport de gestion

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES** La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	<b>2 116 \$</b>	2 100 \$	<b>4 376 \$</b>	4 338 \$
Moins : Dépenses d'investissement <sup>i)</sup>	<b>733</b>	756	<b>1 679</b>	1 632
Intérêts payés	<b>300</b>	268	<b>750</b>	706
Paiements au titre de la location, montant net	<b>300</b>	282	<b>747</b>	691
Flux de trésorerie disponibles	<b>783 \$</b>	794 \$	<b>1 200 \$</b>	1 309 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

**MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL** La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

**Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

**Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.



**FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX** Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022 sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des normes de comptabilité IFRS.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
(Perte nette) bénéfice net	<b>(663) \$</b>	435 \$	<b>(7) \$</b>	1 242 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	—	—	<b>1</b>	1
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	<b>(39)</b>	—
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	<b>3</b>	—	<b>1</b>	(2)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	<b>906</b>	(352)	<b>467</b>	(823)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(82)</b>	(27)	<b>(109)</b>	(189)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement selon une base proportionnelle	<b>(1)</b>	1	<b>4</b>	(15)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>(58)</b>	45	—	91
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>4</b>	3	<b>9</b>	9
Distributions sur les parts échangeables	<b>75</b>	74	<b>225</b>	222
Charges internes au titre de la location	<b>3</b>	2	<b>7</b>	6
Fonds provenant des activités d'exploitation	<b>187 \$</b>	181 \$	<b>559 \$</b>	542 \$

# Rapport de gestion

## 9.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif

**BAIIA AJUSTÉ** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	<b>2024</b>	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
	<b>(16 semaines)</b>	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	<b>29 \$</b>	624 \$	410 \$	508 \$	246 \$	436 \$	(28) \$	(104) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>411 \$</b>	320 \$	257 \$	274 \$	246 \$	216 \$	275 \$	239 \$
Impôt sur le résultat	<b>303 \$</b>	202 \$	131 \$	244 \$	264 \$	234 \$	169 \$	213 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	<b>875 \$</b>	85 \$	(3) \$	73 \$	215 \$	71 \$	660 \$	916 \$
Résultat d'exploitation	<b>1 618 \$</b>	1 231 \$	795 \$	1 099 \$	971 \$	957 \$	1 076 \$	1 264 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>155 \$</b>	154 \$	115 \$	116 \$	114 \$	114 \$	115 \$	115 \$
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	<b>(155)</b>	—	—	37	—	—	(13)	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>(58)</b>	45	28	31	30	15	(27)	20
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(34)</b>	1	2	(21)	16	(49)	34	(226)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(15)	—	(3)	—	(1)	(1)	(50)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	(6)	2	5	(7)	3	14	11
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	420	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	(39)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	9	(6)
Éléments d'ajustement	<b>(92) \$</b>	179 \$	528 \$	165 \$	153 \$	82 \$	131 \$	(136) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>1 526 \$</b>	1 410 \$	1 323 \$	1 264 \$	1 124 \$	1 039 \$	1 207 \$	1 128 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus <sup>i)</sup>	<b>632 \$</b>	609 \$	483 \$	469 \$	499 \$	468 \$	487 \$	462 \$
Montant ajusté du BAIIA	<b>2 158 \$</b>	2 019 \$	1 806 \$	1 733 \$	1 623 \$	1 507 \$	1 694 \$	1 590 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

**MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	<b>2024</b>	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
(en millions de dollars)	<b>(16 semaines)</b>	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	<b>15 \$</b>	610 \$	400 \$	498 \$	236 \$	426 \$	(38) \$	(114) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>1)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>62 \$</b>	60 \$	43 \$	44 \$	45 \$	45 \$	45 \$	41 \$
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	<b>(66)</b>	—	—	15	—	—	(6)	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>(53)</b>	42	25	28	28	14	(25)	18
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(32)</b>	1	4	(17)	14	(43)	(7)	(225)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(8)	—	(1)	—	(1)	(1)	(19)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	(2)	2	2	(4)	1	5	5
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	253	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	(39)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>568</b>	(219)	(274)	(202)	(59)	(192)	382	662
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	<b>(18)</b>	(18)	(20)	10	52	32	(16)	3
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	3	(2)
Éléments d'ajustement	<b>461 \$</b>	(144) \$	(6) \$	(121) \$	76 \$	(144) \$	380 \$	483 \$
Montant ajusté	<b>476 \$</b>	466 \$	394 \$	377 \$	312 \$	282 \$	342 \$	369 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

# Rapport de gestion

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
(en dollars sauf indication contraire)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	<b>0,08 \$</b>	4,41 \$	2,97 \$	3,55 \$	1,73 \$	3,01 \$	(0,30) \$	(0,83) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>0,47 \$</b>	0,43 \$	0,33 \$	0,32 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,29 \$
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	<b>(0,50)</b>	—	—	0,11	—	—	(0,04)	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	<b>(0,40)</b>	0,30	0,19	0,20	0,21	0,10	(0,19)	0,13
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(0,24)</b>	0,01	0,03	(0,12)	0,10	(0,30)	(0,05)	(1,60)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(0,05)	—	(0,01)	—	(0,01)	(0,01)	(0,13)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	(0,01)	0,01	0,01	(0,03)	0,01	0,04	0,03
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	1,89	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	(0,29)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	<b>4,30</b>	(1,60)	(2,05)	(1,45)	(0,44)	(1,37)	2,83	4,69
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	<b>(0,14)</b>	(0,13)	(0,15)	0,07	0,39	0,23	(0,12)	0,02
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	0,02	(0,01)
Éléments d'ajustement	<b>3,49 \$</b>	(1,05) \$	(0,04) \$	(0,87) \$	0,57 \$	(1,02) \$	2,81 \$	3,42 \$
Montant ajusté	<b>3,57 \$</b>	3,36 \$	2,93 \$	2,68 \$	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	<b>132,1</b>	137,3	133,6	139,5	134,9	140,7	134,8	141,3

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

## 10. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 8, « Perspectives » et à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2023 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses initiatives importantes, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'exécuter avec efficacité et efficience ses processus de gestion des biens et leur location;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;

# Rapport de gestion

- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux initiatives importantes de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts attendues et les efficiences sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## 11. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX »), et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca) et à l'adresse [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca).

Toronto, Canada

Le 18 novembre 2024

# Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	
États consolidés résumés des résultats	54
États consolidés résumés du résultat global	55
Bilans consolidés résumés	56
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	57
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	59
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	60
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	60
Note 2. Méthodes comptables significatives	60
Note 3. Norme IFRS de comptabilité future et modifications	61
Note 4. Filiales	61
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	62
Note 6. Impôt sur le résultat	62
Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	63
Note 8. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	63
Note 9. Créances sur cartes de crédit	64
Note 10. Dette à long terme	64
Note 11. Capital social	66
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	68
Note 13. Instruments financiers	70
Note 14. Passifs éventuels	73
Note 15. Informations sectorielles	75

# États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
<b>Produits</b>	<b>18 685 \$</b>	18 407 \$	<b>46 511 \$</b>	45 424 \$
<b>Charges d'exploitation</b>				
Coût des stocks vendus	<b>12 665</b>	12 534	<b>31 126</b>	30 634
Frais de vente et charges générales et administratives	<b>4 402</b>	4 642	<b>12 001</b>	11 503
	<b>17 067</b>	17 176	<b>43 127</b>	42 137
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 618</b>	1 231	<b>3 384</b>	3 287
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	<b>875</b>	85	<b>1 087</b>	229
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>743</b>	1 146	<b>2 297</b>	3 058
Impôt sur le résultat (note 6)	<b>303</b>	202	<b>698</b>	680
<b>Bénéfice net</b>	<b>440</b>	944	<b>1 599</b>	2 378
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 7)	<b>29</b>	624	<b>685</b>	1 568
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>411</b>	320	<b>914</b>	810
<b>Bénéfice net</b>	<b>440 \$</b>	944 \$	<b>1 599 \$</b>	2 378 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)</b>				
De base	<b>0,11 \$</b>	4,46 \$	<b>4,89 \$</b>	11,09 \$
Dilué	<b>0,08 \$</b>	4,41 \$	<b>4,80 \$</b>	10,98 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



# États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Bénéfice net	<b>440 \$</b>	944 \$	<b>1 599 \$</b>	2 378 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	<b>(1)</b>	5	<b>1</b>	5
(Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	<b>(10)</b>	—	<b>(17)</b>	6
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 12)	<b>(7)</b>	(37)	<b>26</b>	58
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>30</b>	2	<b>49</b>	2
Autres éléments du résultat global	<b>12</b>	(30)	<b>59</b>	71
<b>Résultat global</b>	<b>452</b>	914	<b>1 658</b>	2 449
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	<b>49</b>	611	<b>739</b>	1 609
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>403</b>	303	<b>919</b>	840
<b>Résultat global</b>	<b>452 \$</b>	914 \$	<b>1 658 \$</b>	2 449 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	<b>5 oct. 2024</b>	Aux 7 oct. 2023	31 déc. 2023
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 628 \$</b>	1 767 \$	2 451 \$
Placements à court terme	<b>536</b>	677	472
Créances	<b>1 356</b>	1 328	1 377
Créances sur cartes de crédit (note 9)	<b>3 890</b>	3 946	4 132
Stocks	<b>6 043</b>	5 897	5 829
Charges payées d'avance et autres actifs	<b>866</b>	935	629
Actifs détenus en vue de la vente	<b>94</b>	91	46
<b>Total des actifs courants</b>	<b>14 413</b>	14 641	14 936
Immobilisations corporelles	<b>12 316</b>	11 552	11 857
Actifs au titre de droits d'utilisation	<b>4 979</b>	4 302	4 408
Immeubles de placement	<b>5 484</b>	5 399	5 366
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>838</b>	879	884
Immobilisations incorporelles	<b>5 586</b>	6 136	6 009
Goodwill	<b>4 894</b>	4 883	4 879
Impôt différé	<b>131</b>	133	138
Dépôts de garantie	<b>36</b>	39	38
Autres actifs (note 12)	<b>1 296</b>	1 027	1 255
<b>Total des actifs</b>	<b>49 973 \$</b>	48 991 \$	49 770 \$
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dette bancaire	<b>167 \$</b>	22 \$	13 \$
Fournisseurs et autres passifs	<b>6 731</b>	6 669	6 887
Passif au titre de la fidélisation	<b>129</b>	195	123
Provisions (note 14)	<b>514</b>	127	121
Impôt sur le résultat à payer	<b>150</b>	222	307
Dépôts à vue de clients	<b>187</b>	147	166
Dette à court terme (note 9)	<b>600</b>	650	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	<b>1 132</b>	2 373	2 355
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	<b>915</b>	871	880
Participation des pharmaciens propriétaires	<b>360</b>	408	370
<b>Total des passifs courants</b>	<b>10 885</b>	11 684	12 072
Provisions	<b>99</b>	85	96
Dette à long terme (note 10)	<b>13 994</b>	12 667	12 641
Obligations locatives	<b>5 091</b>	4 369	4 563
Passif lié aux parts de fiducie	<b>4 115</b>	3 498	3 881
Impôt différé	<b>1 661</b>	1 881	1 870
Autres passifs (note 12)	<b>1 217</b>	1 112	1 184
<b>Total des passifs</b>	<b>37 062</b>	35 296	36 307
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social (note 11)	<b>3 301</b>	3 346	3 325
Résultats non distribués	<b>5 037</b>	5 645	5 421
Surplus d'apport	<b>(2 703)</b>	(2 147)	(2 275)
Cumul des autres éléments du résultat global	<b>244</b>	207	204
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>	<b>5 879</b>	7 051	6 675
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>7 032</b>	6 644	6 788
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>12 911</b>	13 695	13 463
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>49 973 \$</b>	48 991 \$	49 770 \$

Passifs éventuels (note 14).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2023	2 508 \$	817 \$	<b>3 325 \$</b>	<b>5 421 \$</b>	<b>(2 275) \$</b>	28 \$	1 \$	175 \$	<b>204 \$</b>	<b>6 788 \$</b>	<b>13 463 \$</b>
Bénéfice net	—	—	—	<b>685</b>	—	—	—	—	—	<b>914</b>	<b>1 599</b>
Autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	—	—	—	<b>14</b>	—	1	(10)	49	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>59</b>
Résultat global	— \$	— \$	— \$	<b>699 \$</b>	— \$	1 \$	(10) \$	49 \$	<b>40 \$</b>	<b>919 \$</b>	<b>1 658 \$</b>
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	49	—	<b>49</b>	—	<b>(11)</b>	—	—	—	—	<b>(15)</b>	<b>23</b>
Actions rachetées et annulées (note 11)	(74)	—	<b>(74)</b>	<b>(736)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(810)</b>
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	—	<b>1</b>	<b>(3)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(2)</b>
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	<b>(417)</b>	—	—	—	—	<b>(660)</b>	<b>(1 077)</b>
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 2,353 \$	—	—	—	<b>(311)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(311)</b>
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	<b>(10)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(10)</b>
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	<b>(8)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(8)</b>
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	<b>(8)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(8)</b>
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	<b>(7)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(7)</b>
	(24) \$	— \$	<b>(24) \$</b>	<b>(1 083) \$</b>	<b>(428) \$</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	<b>(675) \$</b>	<b>(2 210) \$</b>
<b>Solde au 5 oct. 2024</b>	<b>2 484 \$</b>	<b>817 \$</b>	<b>3 301 \$</b>	<b>5 037 \$</b>	<b>(2 703) \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>224 \$</b>	<b>244 \$</b>	<b>7 032 \$</b>	<b>12 911 \$</b>

# États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2022	2 616 \$	817 \$	3 433 \$	5 075 \$	(1 864) \$	28 \$	5 \$	164 \$	197 \$	6 339 \$	13 180 \$
Bénéfice net	—	—	—	1 568	—	—	—	—	—	810	2 378
Autres éléments du résultat global <sup>i)</sup>	—	—	—	31	—	3	5	2	10	30	71
Résultat global	— \$	— \$	— \$	1 599 \$	— \$	3 \$	5 \$	2 \$	10 \$	840 \$	2 449 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	8	—	8	—	1	—	—	—	—	3	12
Actions rachetées et annulées (note 11)	(96)	—	(96)	(710)	—	—	—	—	—	—	(806)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	—	1	1	—	—	—	—	—	—	2
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	(284)	—	—	—	—	(538)	(822)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 2,086 \$	—	—	—	(287)	—	—	—	—	—	—	(287)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	(10)	—	—	—	—	—	—	(10)
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
	(87) \$	— \$	(87) \$	(1 029) \$	(283) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(535) \$	(1 934) \$
<b>Solde au 7 oct. 2023</b>	2 529 \$	817 \$	3 346 \$	5 645 \$	(2 147) \$	31 \$	10 \$	166 \$	207 \$	6 644 \$	13 695 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent un gain actuariel de 26 millions de dollars (gain de 58 millions de dollars en 2023), dont une tranche de 14 millions de dollars (gain de 31 millions de dollars en 2023) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 12 millions de dollars (gain de 27 millions de dollars en 2023), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte de 7 millions de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (profit de 1 million de dollars en 2023). Les participations ne donnant pas le contrôle ne comprennent aucun profit ni aucune perte de change (profit de 2 millions de dollars en 2023).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	440 \$	944 \$	1 599 \$	2 378 \$
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	875	85	1 087	229
Impôt sur le résultat (note 6)	303	202	698	680
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	787	763	1 998	1 930
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	1	1	1	1
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(34)	1	(16)	(69)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13)	(58)	45	—	91
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 9)	9	11	19	25
Variation des provisions (note 14)	(28)	(19)	396	12
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 8)	216	277	(513)	(136)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 9)	55	15	223	(17)
Impôt sur le résultat payé	(333)	(283)	(1 063)	(876)
Intérêts perçus	23	22	65	57
Autres	(140)	36	(118)	33
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>2 116</b>	<b>2 100</b>	<b>4 376</b>	<b>4 338</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(609)	(624)	(1 393)	(1 316)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(124)	(132)	(286)	(316)
Acquisition de placements à court terme	(124)	(146)	(64)	(174)
Produit de la cession d'actifs	225	33	286	216
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	2	4	8	10
(Avances) remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	(15)	5	3	42
Cession de titres à long terme	19	76	82	76
Diminution (augmentation) des dépôts de garantie (note 9)	249	246	2	(3)
Autres	(74)	(18)	(89)	(61)
<b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(451)</b>	<b>(556)</b>	<b>(1 451)</b>	<b>(1 526)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Augmentation de la dette bancaire	129	4	154	14
Diminution de la dette à court terme (note 9)	(50)	—	(250)	(50)
Augmentation des dépôts à vue de clients	12	10	21	22
Dette à long terme – Émise (note 10)	287	451	2 228	1 776
– Remboursements (note 10)	(1 206)	(677)	(2 141)	(1 530)
Intérêts payés	(300)	(268)	(750)	(706)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 5)	(76)	(65)	(180)	(158)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital	(226)	(221)	(575)	(543)
Capital social – Émis (note 11)	9	1	44	7
– Racheté et détenu en fiducie (note 11)	(10)	(7)	(10)	(7)
– Racheté et annulé (note 11)	(289)	(376)	(779)	(836)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis	19	9	145	39
– Racheté et détenu en fiducie	(72)	(72)	(72)	(72)
– Racheté et annulé	(255)	(170)	(835)	(626)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(216)	(196)	(399)	(373)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(22)	(19)	(41)	(41)
– aux participations ne donnant pas le contrôle	(154)	(138)	(221)	(203)
Produit des passifs financiers	—	—	—	29
Autres	(36)	(11)	(91)	(99)
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(2 456)</b>	<b>(1 745)</b>	<b>(3 752)</b>	<b>(3 357)</b>
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(2)	4	(1)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(792)	(203)	(823)	(546)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 420	1 970	2 451	2 313
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>1 628 \$</b>	<b>1 767 \$</b>	<b>1 628 \$</b>	<b>1 767 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

## Note 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

**Modifications des normes IAS 7 et IFRS 7** En mai 2023, des modifications de la Norme comptable internationale (« IAS ») 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ont été publiées afin d'améliorer la transparence des accords de financement de fournisseurs. Les modifications exigent la présentation d'informations supplémentaires au sujet des accords de financement de fournisseurs, notamment en ce qui concerne les modalités des accords, la plage des dates d'exigibilité des paiements et l'incidence de ces accords sur les flux de trésorerie et les passifs de l'entité ainsi que sur son exposition au risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, et les informations à fournir seront incluses dans les notes afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ** Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 18 novembre 2024.

### Note 3. Norme IFRS de comptabilité future et modifications

**Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7** En mai 2024, des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ont été publiées. Les modifications clarifient le moment où un actif financier ou un passif financier doit être comptabilisé ou décomptabilisé, notamment en précisant qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement. En plus de ces clarifications, les modifications prévoient un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions spécifiques sont remplies. Les modifications comprennent également des clarifications concernant le classement des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. Aux termes de ces modifications, des informations supplémentaires doivent être fournies pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'adoption anticipée est autorisée, et il sera possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. L'adoption n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

**IFRS 18** La norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, a été publiée en avril 2024 pour assurer la comparabilité des performances financières d'entités similaires. Cette norme, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, y compris l'état du résultat net, dans lequel les entreprises devront présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. Aux termes de cette norme, les mesures de la performance définies par la direction devront également être expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, y compris aux états financiers intermédiaires, et nécessitera une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

### Note 4. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		5 oct. 2024		Aux 7 oct. 2023		31 déc. 2023	
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
<b>Loblaw</b>	Actions ordinaires <sup>i)</sup>	<b>159 860 033</b>	<b>52,6 %</b>	165 458 003	52,6 %	163 473 491	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B <sup>ii)</sup>	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
<b>Propriétés de Choix</b>		<b>446 447 940</b>	<b>61,7 %</b>	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Charges d'intérêts :				
Dette à long terme	175 \$	172 \$	492 \$	466 \$
Obligations locatives	76	65	180	158
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	31	16	63	60
Distributions sur les parts de fiducie	53	53	158	156
Fiducies de financement indépendantes	10	11	30	30
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	2	4	4	12
Dette bancaire	1	1	1	1
Passifs financiers	11	11	33	33
Intérêts inscrits à l'actif	(16)	(2)	(27)	(5)
	<b>343 \$</b>	331 \$	<b>934 \$</b>	911 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(2) \$
Produits d'intérêts	(25)	(26)	(70)	(67)
Autres produits d'intérêts (note 14)	(10)	—	(10)	—
	<b>(36) \$</b>	(27) \$	<b>(82) \$</b>	(69) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	568 \$	(219) \$	235 \$	(613) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>875 \$</b>	85 \$	<b>1 087 \$</b>	229 \$

## Note 6. Impôt sur le résultat

Pour le troisième trimestre de 2024, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 303 millions de dollars (202 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif, à 40,8 % (17,6 % en 2023). Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 698 millions de dollars (680 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 30,4 % (22,2 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et des ajustements de certaines provisions pour impôt comptabilisés en 2023, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence d'autres éléments non déductibles.



## Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	<b>29 \$</b>	624 \$	<b>685 \$</b>	1 568 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(14)</b>	(14)	<b>(34)</b>	(34) \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>15 \$</b>	610 \$	<b>651 \$</b>	1 534 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	<b>(4)</b>	(4)	<b>(9)</b>	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	<b>11 \$</b>	606 \$	<b>642 \$</b>	1 525 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 11)	<b>131,5</b>	136,7	<b>133,2</b>	138,3
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres <sup>i)</sup> (en millions)	<b>0,6</b>	0,6	<b>0,6</b>	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>132,1</b>	137,3	<b>133,8</b>	138,9
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	<b>0,11 \$</b>	4,46 \$	<b>4,89 \$</b>	11,09 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	<b>0,08 \$</b>	4,41 \$	<b>4,80 \$</b>	10,98 \$

i) Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2023) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

## Note 8. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Variation des éléments suivants :				
Créances	<b>(40) \$</b>	(23) \$	<b>43 \$</b>	(93) \$
Charges payées d'avance et autres actifs	<b>(63)</b>	(54)	<b>(157)</b>	(171)
Stocks	<b>(269)</b>	(316)	<b>(214)</b>	(23)
Fournisseurs et autres passifs	<b>591</b>	630	<b>(176)</b>	118
Autres	<b>(3)</b>	40	<b>(9)</b>	33
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<b>216 \$</b>	277 \$	<b>(513) \$</b>	(136) \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2024	Aux	
		7 oct. 2023	31 déc. 2023
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 165 \$	4 177 \$	4 388 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(275)	(231)	(256)
Créances sur cartes de crédit	3 890 \$	3 946 \$	4 132 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> <sup>MD</sup> (note 10)	1 450 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes <sup>i)</sup>	600	650	850
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 050 \$	2 000 \$	2 200 \$

i) Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 250 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars à la clôture du troisième trimestre de 2024 (59 millions de dollars au 7 octobre 2023 et 77 millions de dollars au 31 décembre 2023), ce qui représente 9 % (9 % au 7 octobre 2023 et 9 % au 31 décembre 2023) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2024 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2024.

## Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	5 oct. 2024	Aux	
		7 oct. 2023	31 déc. 2023
Débitures	10 207 \$	10 410 \$	10 409 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 201	1 020	977
Emprunts pour la construction	65	82	90
Certificats de placement garanti	1 459	1 725	1 654
Fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	1 450	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	588	494	558
Facilités de crédit engagées	200	—	—
Coûts de transaction et autres	(44)	(41)	(42)
Total de la dette à long terme	15 126 \$	15 040 \$	14 996 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(1 132)	(2 373)	(2 355)
Dette à long terme	13 994 \$	12 667 \$	12 641 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du troisième trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long des trois premiers trimestres de 2024.

**DÉBENTURES** Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets non garantis de premier rang de George Weston	4,19 %	5 septembre 2029	250 \$	— \$	250 \$	— \$
Billets non garantis de premier rang de Loblaw	5,12 %	4 mars 2054	—	—	400	—
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série U	5,03 %	28 février 2031	—	—	500	—
– Série S	5,40 %	1 <sup>er</sup> mars 2033	—	—	—	550
– Série T	5,70 %	28 février 2034	—	350	—	350
<b>Total des débentures émises</b>			<b>250 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>1 150 \$</b>	<b>900 \$</b>

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets non garantis de premier rang de George Weston	4,12 %	17 juin 2024	200 \$	— \$	200 \$	— \$
Billets non garantis de premier rang de Loblaw	3,92 %	20 juin 2024 <sup>i)</sup>	—	—	400	—
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	550	—	550	—
– Série D	4,29 %	8 février 2024	—	—	200	—
– Série G	3,20 %	7 mars 2023	—	—	—	250
– Série B	4,90 %	5 juillet 2023	—	200	—	200
– Série D-C	3,30 %	18 janvier 2023	—	—	—	125
<b>Total des débentures remboursées</b>			<b>750 \$</b>	<b>200 \$</b>	<b>1 350 \$</b>	<b>575 \$</b>

i) La débenture non garantie de premier rang de Loblaw a été remboursée le 10 juin 2024.

**FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES** Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	5 oct. 2024		Aux			
		Disponible	Prélevé	7 oct. 2023		31 déc. 2023	
				Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
George Weston	14 décembre 2026	350 \$	— \$	350 \$	— \$	350 \$	— \$
Loblaw	15 juillet 2027	1 500	200	1 000	—	1 500	—
Propriétés de Choix	13 juin 2029 <sup>i)</sup>	1 500	—	1 500	—	1 500	—
<b>Total des facilités de crédit engagées</b>		<b>3 350 \$</b>	<b>200 \$</b>	<b>2 850 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 350 \$</b>	<b>— \$</b>

i) Au deuxième trimestre de 2024, Propriétés de Choix a repoussé du 1<sup>er</sup> septembre 2028 au 13 juin 2029 la date d'échéance de sa facilité de crédit.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 11. Capital social

**CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE** Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024		7 oct. 2023		5 oct. 2024		7 oct. 2023	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	<b>132 185 495</b>	<b>2 503 \$</b>	137 977 074	2 574 \$	<b>134 546 581</b>	<b>2 511 \$</b>	140 737 942	2 619 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	<b>86 310</b>	<b>10</b>	10 529	1	<b>431 412</b>	<b>49</b>	67 210	8
Rachetées et annulées <sup>i)</sup>	<b>(1 337 098)</b>	<b>(27)</b>	(2 383 362)	(44)	<b>(4 043 286)</b>	<b>(74)</b>	(5 200 911)	(96)
Émises et en circulation à la clôture de la période	<b>130 934 707</b>	<b>2 486 \$</b>	135 604 241	2 531 \$	<b>130 934 707</b>	<b>2 486 \$</b>	135 604 241	2 531 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	<b>(41 540)</b>	<b>(1) \$</b>	(81 018)	(2) \$	<b>(123 895)</b>	<b>(3) \$</b>	(160 465)	(3) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	<b>(46 000)</b>	<b>(1)</b>	(44 000)	(1)	<b>(46 000)</b>	<b>(1)</b>	(44 000)	(1)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	<b>154</b>	<b>—</b>	259	1	<b>82 509</b>	<b>2</b>	79 706	2
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	<b>(87 386)</b>	<b>(2) \$</b>	(124 759)	(2) \$	<b>(87 386)</b>	<b>(2) \$</b>	(124 759)	(2) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	<b>130 847 321</b>	<b>2 484 \$</b>	135 479 482	2 529 \$	<b>130 847 321</b>	<b>2 484 \$</b>	135 479 482	2 529 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	<b>131 521 004</b>		136 743 131		<b>133 216 884</b>		138 346 099	

i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 5 octobre 2024 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

**PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS** Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	<b>46 000</b>	44 000	<b>46 000</b>	44 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions)	—	—	<b>1 721</b>	7 521
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	<b>1 337 098</b>	2 383 362	<b>4 043 286</b>	5 200 911
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	<b>(10) \$</b>	(7) \$	<b>(10) \$</b>	(7) \$
Rachetées et réglées	— \$	— \$	— \$	(1) \$
Rachetées et annulées <sup>i)</sup>	<b>(289) \$</b>	(376) \$	<b>(779) \$</b>	(836) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	<b>9 \$</b>	6 \$	<b>9 \$</b>	6 \$
Rachetées et réglées	— \$	— \$	— \$	(2) \$
Rachetées et annulées <sup>ii)</sup>	<b>293 \$</b>	310 \$	<b>736 \$</b>	710 \$
Diminution du capital social <sup>iii)</sup>	<b>27 \$</b>	44 \$	<b>74 \$</b>	96 \$

- i) Les montants inscrits pour le troisième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 5 millions de dollars (12 millions de dollars en 2023) et de (2) millions de dollars (néant en 2023) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 136 millions de dollars (105 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 13 millions de dollars (15 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2024, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 6 646 057 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Conformément à l'exemption initialement accordée par la TSX en 2023, Wittington, l'actionnaire possédant le contrôle de la société, est autorisé à participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittington seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittington. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittington sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre de 2024, 1 337 098 actions ordinaires (2 383 362 actions ordinaires en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 284 millions de dollars (364 millions de dollars en 2023), y compris 390 465 actions ordinaires (393 877 actions ordinaires en 2023) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 83 millions de dollars (60 millions de dollars en 2023). Pour l'exercice à ce jour, 4 043 286 actions ordinaires (5 200 911 actions ordinaires en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 781 millions de dollars (836 millions de dollars en 2023), y compris 1 174 789 actions ordinaires (393 877 actions ordinaires en 2023) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 227 millions de dollars (60 millions de dollars en 2023).

La société participe de temps à autre à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 5 octobre 2024, une obligation de rachat d'actions de 149 millions de dollars (120 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 5 octobre 2024, 1 880 651 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

**DIVIDENDES** Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> :				
Ordinaire	<b>0,820 \$</b>	0,713 \$	<b>2,353 \$</b>	2,086 \$
Privilégiée :				
Série I	<b>0,3625 \$</b>	0,3625 \$	<b>1,0875 \$</b>	1,0875 \$
Série III	<b>0,3250 \$</b>	0,3250 \$	<b>0,9750 \$</b>	0,9750 \$
Série IV	<b>0,3250 \$</b>	0,3250 \$	<b>0,9750 \$</b>	0,9750 \$
Série V	<b>0,296875 \$</b>	0,296875 \$	<b>0,890625 \$</b>	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au troisième trimestre de 2024 étaient payables le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au troisième trimestre de 2024 étaient payables le 15 septembre 2024.

### Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi <sup>i)</sup>	<b>45 \$</b>	47 \$	<b>119 \$</b>	119 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme <sup>ii)</sup>	<b>12</b>	14	<b>29</b>	33
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 5)	<b>2</b>	4	<b>4</b>	12
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	<b>59 \$</b>	65 \$	<b>152 \$</b>	164 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Rendement des (perte sur les) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	12 \$	(81) \$	78 \$	— \$
Gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières <sup>i)</sup>	50	134	72	87
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs <sup>i)</sup>	(72)	(104)	(116)	(9)
Total des (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(10) \$	(51) \$	34 \$	78 \$
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat liés aux (pertes actuarielles) gains actuariels	3	14	(8)	(20)
(Pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat	(7) \$	(37) \$	26 \$	58 \$

i) Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation du taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

(en millions de dollars)	5 oct. 2024	Aux	
		7 oct. 2023	31 déc. 2023
<b>Autres actifs</b>			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	300 \$	95 \$	309 \$
<b>Autres passifs</b>			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	266 \$	249 \$	282 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	139 \$	117 \$	129 \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

## Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme, et de certains autres actifs dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	5 oct. 2024				Aux 7 oct. 2023				31 déc. 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>												
Coût amorti :												
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir <sup>i)</sup>	— \$	— \$	247 \$	247 \$	— \$	— \$	372 \$	372 \$	— \$	— \$	205 \$	205 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme <sup>j)</sup>	119	—	—	119	170	—	—	170	201	—	—	201
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	11	—	11	—	8	—	8
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	36	—	—	36	39	—	—	39	38	—	—	38
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir <sup>i)</sup>	—	—	138	138	—	—	166	166	—	—	161	161
Placement dans des titres immobiliers <sup>j)</sup>	—	239	—	239	—	212	—	212	—	238	—	238
Certains autres actifs <sup>i)</sup>	—	15	118	133	—	16	117	133	—	17	95	112
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	6	1	7	—	20	—	20	—	8	2	10
<b>Passifs financiers</b>												
Coût amorti :												
Dette à long terme	—	8 700	6 466	15 166	—	8 175	6 247	14 422	—	8 627	6 599	15 226
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	360	360	—	—	408	408	—	—	370	370
Certains autres passifs <sup>i), ii)</sup>	—	—	816	816	—	—	715	715	—	—	807	807
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	1	22	23	—	—	4	4	—	—	4	4
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	4 115	—	—	4 115	3 498	—	—	3 498	3 881	—	—	3 881
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	2	—	3	—	—	—	—	4	4	—	8

i) Inclus dans les bilans consolidés résumés sous les postes « Autres actifs » et « Autres passifs ».

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, une perte de 1 million de dollars (profit de 2 millions de dollars en 2023) et un profit de 4 millions de dollars (perte négligeable en 2023), respectivement, ont été comptabilisés dans le résultat d'exploitation au titre des instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, une perte nette de 512 millions de dollars (profit net de 189 millions de dollars en 2023) et une perte nette de 215 millions de dollars (profit net de 509 millions de dollars en 2023), respectivement, ont été comptabilisées dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.



**Placement dans des titres immobiliers** Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, un profit lié à la juste valeur de 58 millions de dollars (perte de 45 millions de dollars en 2023) et un profit lié à la juste valeur négligeable (perte de 91 millions de dollars en 2023), respectivement, ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives.

**Investissement conjoint** Au deuxième trimestre de 2024, GWL et deux filiales de Wittington ont investi conjointement 14 millions de dollars (10 millions de dollars américains) dans une société tierce, investissement auquel la société a contribué à hauteur de 6 millions de dollars (4 millions de dollars américains). Cet investissement conjoint est pris en compte au poste « Certains autres actifs ».

**Autres dérivés** La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société :

	5 oct. 2024				
	16 semaines closes les			40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>					
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	— \$	(2) \$	1 \$	(7) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	(1)	(2)	—	3	(2)
Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>	3	(5)	—	(4)	1
Couverture des prix de l'énergie <sup>iv)</sup>	(22)	(3)	—	(18)	—
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>(20) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(26) \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>					
Contrats de change et autres contrats à terme	— \$	— \$	(3) \$	— \$	9 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(2)	—	1
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>(1) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>10 \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>(21) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(4) \$</b>	<b>(26) \$</b>	<b>10 \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 25 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 77 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et de 75 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.
- iv) En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

7 oct. 2023

(en millions de dollars)	16 semaines closes les			40 semaines closes les	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>					
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	7 \$	1 \$	— \$	(3) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	2	2	(2)	10	(4)
Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>	19	3	—	6	1
Couverture des prix de l'énergie <sup>iv)</sup>	(5)	(9)	—	(5)	—
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>23 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>(2) \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>					
Contrats de change et autres contrats à terme	4 \$	— \$	12 \$	— \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	—	—	—	—	(3)
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>4 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>27 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>— \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 19 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 208 millions de dollars à titre d'actifs dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs.
- iv) Au cours du deuxième trimestre de 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

## Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclamaient des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demandresses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demandresses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024. Le 29 août 2024, la Cour d'appel a rejeté l'appel et l'appel incident, à ceci près que l'appel du demandeur a été accepté relativement à la correction du montant que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a reçu en guise d'indemnités professionnelles au cours de la période visée par le recours collectif. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants et un autre grossiste de boulangerie. Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement de 500 millions de dollars avec les avocats représentant les consommateurs afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif. La société et Loblaw paieront chacune une part du règlement; la société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars. Loblaw recevra un crédit au titre des 96 millions de dollars qu'elle a déjà versés aux consommateurs sous forme de cartes Loblaw, ce qui signifie qu'elle devra verser 157 millions de dollars en trésorerie dans le cadre du règlement. Le règlement est assujéti à la finalisation d'un accord de règlement contraignant et à l'approbation des tribunaux. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société (le « recours collectif des distributeurs indépendants »). Il est trop tôt pour prédire l'issue du recours collectif des distributeurs indépendants, mais la société n'estime pas que la résolution ultime de cette poursuite aura des incidences défavorables importantes sur sa situation financière ou ses perspectives. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit une demande entre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent cette demande entre défendeurs sans fondement.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En octobre 2024, le recours contre Shoppers Drug Mart Inc. a été abandonné. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. En août 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement au deuxième trimestre de 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie. Certaines années d'imposition postérieures aux périodes visées par la décision de la Cour d'appel fédérale font toujours l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

**DISPOSITIONS D'INDEMNISATION** De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

## Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits dans la catégorie « Siège social de GWL ».

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du résultat d'exploitation diminué des éléments d'ajustement et avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les						7 oct. 2023					
	5 oct. 2024						7 oct. 2023					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
<b>Produits</b>	<b>18 538 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>18 878 \$</b>	<b>(193) \$</b>	<b>—</b>	<b>18 685 \$</b>	18 265 \$	325 \$	18 590 \$	(183) \$	—	18 407 \$
Résultat d'exploitation	1 319 \$	376 \$	1 695 \$	(69) \$	(8) \$	1 618 \$	1 063 \$	214 \$	1 277 \$	(37) \$	(9) \$	1 231 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	238	1 039	1 277	(404)	2	875	234	(221)	13	73	(1)	85
<b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 081 \$</b>	<b>(663) \$</b>	<b>418 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>743 \$</b>	829 \$	435 \$	1 264 \$	(110) \$	(8) \$	1 146 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 319 \$</b>	<b>376 \$</b>	<b>1 695 \$</b>	<b>(69) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 618 \$</b>	1 063 \$	214 \$	1 277 \$	(37) \$	(9) \$	1 231 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	903	1	904				880	1	881			
Éléments d'ajustement <sup>i)</sup>	(155)	(140)	(295)				(19)	19	—			
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>i)</sup></b>	<b>2 067 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>2 304 \$</b>				1 924 \$	234 \$	2 158 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les			7 oct. 2023		
	5 oct. 2024			7 oct. 2023		
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	(155) \$	— \$	(155) \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(58)	(58)	—	45	45
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(82)	(82)	—	(26)	(26)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(13)	—	(13)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	(6)	—	(6)
Éléments d'ajustement	(155) \$	(140) \$	(295) \$	(19) \$	19 \$	— \$

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

40 semaines closes les

(en millions de dollars)	5 oct. 2024						7 oct. 2023					
	Loblav	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblav	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
<b>Produits</b>	<b>46 066</b>	<b>\$ 1 025</b>	<b>\$ 47 091</b>	<b>\$ (580)</b>	<b>\$ —</b>	<b>\$ 46 511</b>	44 998	\$ 980	\$ 45 978	\$ (554)	\$ —	\$ 45 424
Résultat d'exploitation	3 044	\$ 856	\$ 3 900	\$ (237)	\$ (279)	\$ 3 384	2 755	\$ 810	\$ 3 565	\$ (239)	\$ (39)	\$ 3 287
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	622	863	1 485	(399)	1	1 087	608	(432)	176	55	(2)	229
<b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 422</b>	<b>\$ (7)</b>	<b>\$ 2 415</b>	<b>\$ 162</b>	<b>\$ (280)</b>	<b>\$ 2 297</b>	2 147	\$ 1 242	\$ 3 389	\$ (294)	\$ (37)	\$ 3 058
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 044</b>	<b>\$ 856</b>	<b>\$ 3 900</b>	<b>\$ (237)</b>	<b>\$ (279)</b>	<b>\$ 3 384</b>	2 755	\$ 810	\$ 3 565	\$ (239)	\$ (39)	\$ 3 287
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 272	3	2 275				2 226	3	2 229			
Éléments d'ajustement <sup>i)</sup>	4	(141)	(137)				27	(111)	(84)			
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>i)</sup></b>	<b>5 320</b>	<b>\$ 718</b>	<b>\$ 6 038</b>				5 008	\$ 702	\$ 5 710			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

40 semaines closes les

(en millions de dollars)	5 oct. 2024			7 oct. 2023		
	Loblav	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblav	Propriétés de Choix	Total sectoriel
(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(155)	\$ —	(155)	37	\$ —	37
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	—	—	—	91	91
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(102)	(102)	—	(202)	(202)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(12)	—	(12)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(5)	—	(5)	2	—	2
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	164	—	164	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	(39)	—	—	—
Éléments d'ajustement	4	(141)	(137)	27	(111)	(84)

L'incidence de la consolidation comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les					
	5 oct. 2024			7 oct. 2023		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(195) \$	56 \$	— \$	(185) \$	35 \$	— \$
Élimination de contrats de location internes	2	18	(44)	2	(37)	(39)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(87)	—	—	(1)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(8)	—	—	(7)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(48)	1	—	(27)	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(75)	—	—	(74)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	52	—	—	53
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(906)	—	—	352
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	568	—	—	(219)
<b>Total</b>	<b>(193) \$</b>	<b>(69) \$</b>	<b>(404) \$</b>	<b>(183) \$</b>	<b>(37) \$</b>	<b>73 \$</b>

(en millions de dollars)	40 semaines closes les					
	5 oct. 2024			7 oct. 2023		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(588) \$	29 \$	— \$	(562) \$	1 \$	— \$
Élimination de contrats de location internes	8	(26)	(102)	8	(88)	(91)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(119)	—	—	(5)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(35)	—	—	(14)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(86)	3	—	(133)	2
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(225)	—	—	(222)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	157	—	—	156
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(467)	—	—	823
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	235	—	—	(613)
<b>Total</b>	<b>(580) \$</b>	<b>(237) \$</b>	<b>(399) \$</b>	<b>(554) \$</b>	<b>(239) \$</b>	<b>55 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars)	<b>5 oct. 2024</b>	Aux	
		7 oct. 2023	31 déc. 2023
Total des actifs			
Loblaw	<b>39 261 \$</b>	38 252 \$	38 979 \$
Propriétés de Choix	<b>17 405</b>	17 260	17 309
Total sectoriel	<b>56 666 \$</b>	55 512 \$	56 288 \$
Siège social de GWL	<b>12 159</b>	12 231	12 507
Incidence de la consolidation	<b>(18 852)</b>	(18 752)	(19 025)
Chiffres consolidés	<b>49 973 \$</b>	48 991 \$	49 770 \$

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	<b>5 oct. 2024</b>	7 oct. 2023	<b>5 oct. 2024</b>	7 oct. 2023
Dépenses d'investissement				
Loblaw	<b>690 \$</b>	695 \$	<b>1 572 \$</b>	1 433 \$
Propriétés de Choix	<b>129</b>	60	<b>251</b>	294
Total sectoriel	<b>819 \$</b>	755 \$	<b>1 823 \$</b>	1 727 \$
Siège social de GWL	—	—	—	1
Incidence de la consolidation	<b>(86)</b>	1	<b>(144)</b>	(96)
Chiffres consolidés <sup>i)</sup>	<b>733 \$</b>	756 \$	<b>1 679 \$</b>	1 632 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.



# Sommaire financier<sup>i)</sup>

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

16 semaines closes les

	5 oct. 2024	7 oct. 2023
<b>Résultats d'exploitation consolidés</b>		
Produits	18 685 \$	18 407 \$
Résultat d'exploitation	1 618	1 231
Montant ajusté du BAIIA <sup>ii)</sup>	2 158	2 019
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	787	763
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	875	85
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>ii)</sup>	317	304
Impôt sur le résultat	303	202
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>iii)</sup>	314	260
Bénéfice net	440	944
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	29	624
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	15	610
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>ii)</sup>	476	466
Apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires <sup>ii)</sup>	516	497
<b>Situation financière et flux de trésorerie consolidés</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	2 200 \$	2 483 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 116	2 100
Dépenses d'investissement	733	756
Flux de trésorerie disponibles <sup>ii)</sup>	783	794
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	22 895	21 873
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	5 879	7 051
Total des capitaux propres	12 911	13 695
<b>Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)</b>		
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,08 \$	4,41 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>iii)</sup>	3,57	3,36
<b>Mesures et ratios financiers consolidés</b>		
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>ii)</sup> (en pourcentage)	11,5	11,0
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>ii)</sup> sur une base annuelle (en pourcentage)	27,0	23,3
Montant ajusté du rendement du capital <sup>ii)</sup> sur une base annuelle (en pourcentage)	14,1	13,6
<b>Secteurs d'exploitation à présenter</b>		
Loblaws		
Produits	18 538 \$	18 265 \$
Résultat d'exploitation	1 319	1 063
Montant ajusté du BAIIA <sup>ii)</sup>	2 067	1 924
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>ii)</sup> (en pourcentage)	11,2	10,5
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	903	880
Propriétés de Choix		
Produits	340 \$	325 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	1 039	(221)
(Perte nette) bénéfice net	(663)	435
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>ii)</sup>	187	181

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2023 de la société, à la page 174.

ii) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du troisième trimestre de la société.

# Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

## Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles <sup>MC</sup> ou <sup>MD</sup>, ou elles figurent en italique.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.  
100, avenue University  
Toronto, Canada  
M5J 2Y1

Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-800-564-6253  
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555  
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330  
Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

## Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à [investor@weston.ca](mailto:investor@weston.ca).

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca) et à l'adresse [www.choicereit.ca](http://www.choicereit.ca).

This report is available in English.

**GEORGE WESTON LIMITÉE**

22, av. St. Clair Est  
Toronto (Ontario)  
M4T 2S5

Tél : 416-922-2500  
[www.weston.ca](http://www.weston.ca)

